

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. II

MONTRÉAL, VENDREDI, 10 AOUT 1888

No 23

TELEPHONE No. 710.

HISLOP, MELDRUM & CO.

NÉGOCIANTS EN GROS DE

Beurre, Œufs, Fromage et de Produits Agricoles en général

235, 237 & 239 RUE DES COMMISSAIRES

Vis-à-vis la Douane, MONTREAL.

Marchandises livrées dans toutes les parties de la ville

Prompte réponse aux demandes reçues par la maille.

30 avril 1888—1a

J. A. VAILLANCOURT

Marchand-Commissionnaire de Provisions

331 rue des Commissaires

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS placés aux prix les plus avantageux.

TINETTES en belle épinette blanche, 30, 50 et 70 lbs. Fournitures pour Fromageries. Spécialité de tinettes pour beurrieres. Aussi — Meilleur Sel Anglais pour beurrieres.

Sollicite la consignation de toutes sortes de Produits Agricoles.

19 mars 1888.

D. A. McPherson

MARCHAND DE PROVISIONS

Coin des rues King et William

MONTREAL.

Avances libérales sur consignations de Beurre et de Fromage à vendre sur les marchés de Montréal, Londres, Liverpool, Glasgow et Bristol.

Agent pour le Canada du célèbre Extrait de Présure du Dr Blumenthal (Rennet Extract et Rennetine).

Assortiment complet de Fournitures pour Fromageries et Beurrieres.

Spécialité de Grains grossiers. Demandez les cotes en lots de chars ou en chargements, livrés dans toutes les localités.

8 juin 1888—6m

Duckett, Hodge & Cie

EXPORTATEURS DE

BEURRE et FROMAGE

ET MARCHANDS DE

PROVISIONS en GENERAL

104 rue des Sœurs Grises

Coin de la rue William MONTREAL

Les expéditions de Beurre, Fromage, Porcs abattus, Œufs et Viandes confiées à nos soins recevront immédiatement notre attention personnelle.

Nous sollicitons la correspondance et les consignations.

12 juin 1888.

Gazette DES Campagnes

Journal du cultivateur et du colon, fondé en 1861, publié à Sainte-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska, P.Q. par FIRMIN H. PROULX.

Paraît tous les jeudis, abonnement, un an \$1

Les fabricants d'instruments d'agriculture et les marchands trouveront très avantageux d'annoncer dans ce journal spécialement consacré aux intérêts des cultivateurs.

REVUE DES MARCHES

GRAINS ET FARINES

Marchés de gros

Le blé a été encore très ferme pendant la semaine qui vient de s'écouler, et cette fermeté paraît devoir se maintenir. Nos marchés de consommation ont haussé leurs cours à un point où ils rencontrent ceux des marchés de spéculation; et quoiqu'il n'y ait pas eu de hausse marquée dans l'Ouest, nous avons la satisfaction de constater que l'on peut exporter le blé à son prix légitime.

La température froide et pluvieuse dont l'Europe se plaint a continué encore cette semaine, spécialement en France et en Angleterre et les pertes de ces deux pays seront considérables. Le malheur des uns, dit-on, fait le bonheur des autres, et les déficits des récoltes de France et d'Angleterre vont faire beaucoup de bien à nos cultivateurs américains et canadiens, vers les mois de septembre et d'octobre.

Les rapports reçus de la province au sujet des récoltes de pois et d'avoine sont beaucoup meilleurs et nous croyons pouvoir promettre que ces céréales vont donner un rendement beaucoup plus considérable que l'année dernière. Il pourrait se faire, par conséquent que les prix baissent, mais il est plus probable que, la demande d'exportation sera assez active pour empêcher les cours de descendre.

Sur place le blé du Nord No. 1, a été vendu cette semaine par lots considérables, de 30,000 à 40,000 minots, à 86c. à flot à Montréal et les vendeurs demandent actuellement 88c.

L'avoine se vend lentement et nous pouvons coter 46c. pour No. 2 blanche du Canada et 45c. pour Manitoba mêlée; le tout par 32 lbs.

Les pois valent de 88 à 90c. le minot de 66 lbs. mais ce prix est purement nominal vu que tout ce qui reste sur place de cette céréale est entre les mains d'une seule maison.

Les farines sont tranquilles et fermes; elles n'ont pas suivi la dernière hausse du blé. Malgré la température humide que nous avons eue, les farines n'ont suri qu'en très petite quantité. Les prix n'ont pas changé.

Le frêt des lacs a une tendance à la hausse; cependant il reste encore à assez bon marché, on offre des affrètements à 7c. pour tout le mois d'août, de port Arthur à Montréal.

Le frêt de mer est plus ferme, à cause de l'énorme quantité de farine qui vient de l'Ouest en transit pour l'Angleterre, ainsi qu'une bonne proportion des expéditions de maïs de Chicago. Nous cotons de 1s. 0d. à 2s. pour Liverpool et Glasgow, de 2s. 3d. à 2s. 6d. pour Londres et Bristol.

A propos de la récolte d'avoine, nous apprenons que l'on a offert déjà à une maison d'exportation un chargement d'avoine de la nouvelle récolte d'Ontario pour être expédié la semaine prochaine;

ce qui prouve que la moisson ne sera pas aussi tardive qu'on a pu le craindre.

Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Canada No. 2. 96 à 97½
 " blanc d'hiver, " " 96 " 97½
 " du printemps. " " 90 " 90
 " du Manitoba, No. 1 dur..... 89 " 1.00
 " " " 2 dur..... 98 " 99
 " du Nord, No. 1..... 97 " 98
 Avoine, par 32 lbs..... 45 " 46
 Blé d'inde, par minot..... 75 " 00
 Pois, No. 1..... 80 " 00
 " " 2, (ordinaire)..... 88 " 90
 Orge, par minot..... 65 " 70
 Sarrasin, par 50 lbs..... 80 " 00
 Seigle, par 56 lbs..... 65 " 70

FARINES

Patente d'hiver..... \$5 00 à 5 15
 do du printemps..... 4 90 à 5 00
 do Américaine..... 5 90 à 6 00
 Straight roller..... 4 60 à 0 00
 Extra..... 4 40 à 4 45
 Superfine..... 8 60 à 4 10
 Forte de boulanger..... 4 60 à 4 70
 do Américaine..... 4 75 à 4 85

EN SACS D'ONTARIO

Medium..... 2 15 à 2 25
 Superfine..... 1 70 à 1 80
 Forte de boulanger de la ville (en sac de 140 lbs) par 196 lbs..... 4 60 à 4 70
 Farine d'avoine standard, en barils 5 75 à 6 00
 Farine d'avoine granulée, en barils 6 00 à 6 25

Marché de détail

L'avoine est soutenue en détail, les autres grains et les farines sont fermes. On peut coter ici l'avoine noire de l'île du Prince-Edouard à \$1.15, et l'avoine blanche de Québec, en magasin, \$1.20 par 30 livres, et le sarrasin à \$1.60.

Les pois se vendent \$0.90 pour No. 2, et \$1.00 pour pois cuisants le minot.

L'orge, par 48 livres, vaut de 70 à 75c. le seigle par 56 livres 75c.

Le blé d'inde blanc se vend 75c. et le jaune 75c.

La graine de lin par minot de 60 lbs. vaut \$1.40.

La farine d'avoine fine vaut par 100 livres \$2.70, et la grosse \$2.80.

La farine de blé d'inde vaut \$1.50 par 100 livres.

La farine de seigle vaut \$2.50 par 100 livres.

PORC, SAINDOUX, ETC.

La demande pour salaisons est encore excellente et les prix sont fermes.

Le saindoux est encore en hausse; le prix à Chicago est monté à \$8.87½ les 100 livres, soit \$2.27½ en gare à Montréal et comme les existences sur place diminuent, les prix de vente tendent à se mettre au niveau de ceux de Chicago. On vend aujourd'hui la marque Armour à \$2.22½ et la marque Fairbanks à \$2.25.

Nous cotons:

Lard canadien, short cut, p. baril 10 00 à 20 00
 Morgan's clear pork, p. baril... 19 00 à 00 00
 Lard mess de l'ouest nouveau
 le baril..... 16 75 à 00 00
 Lard mess vieux, le baril..... 00 00 à 00 00
 Jambon, la lb..... 0 18 à 0 14
 Jambon sous toile, la lb..... 0 " 0 00
 Saindoux de l'ouest, en seaux, 2 22½ à 2 25
 Saindoux canadien, en seaux.. 0 11 à 0 11½
 Lard fumé, en lb..... 0 12 à 0 13
 Epaules..... 0 10 à 0 11
 Suif raffiné la lb..... 0 05 à 0 05½

BEURRE.

Marché de Liverpool.

(Ce qui suit a paru dans notre supplément de mardi.)

La circulaire de MM. Wm Heapy & Sons, 18 Matthew street, Liverpool, en date du 20 juillet dit:

La demande a été plus générale; les cours restent sans changement. On rapporte l'arrivée de quelques lots d'Amérique et il semble qu'il y ait plus de demande pour ces sortes. Les cours sont: Continent, 98 à 100s., Danois extra fin 103 à 105s., Irlandais 85 à 95s., de qualité marchande, légèrement déflorée, 60 à 65s, beurrieres américaines de choix 90 à 95s.

Marché de Montréal.

Encore peu ou point de demande pour l'exportation. Les vapeurs partant la semaine dernière n'ont pris que 850 tinettes environ pour Glasgow. Il n'y a donc pour débouché que la demande locale.

Il n'y a pas énormément de beurre sur le marché, ce qui contribue beaucoup à maintenir les prix, mais il doit y en avoir beaucoup à la campagne, dans les fermes et aux beurrieres.

Nous avons depuis le commencement de la saison, recommandé de vendre le beurre aussi frais que possible; nos lecteurs pourront se rendre compte de la valeur de nos conseils en venant offrir du beurre de juin ou du commencement de juillet, qu'ils vendront, rendu à Montréal, 19c, tandis que le beurre frais de huit jours pourra se vendre 20 à 20½c. et même jusqu'à 21c. en vendant par tincte.

La situation n'est pas très brillante, car il faudra bien que les beurriers et autres détenteurs de la campagne se décident à vendre, car plus longtemps ils garderont leur beurre, moins il vaudra, et lorsqu'ils seront décidés à vendre les acheteurs n'en voudront peut-être plus.

Les beurres des townships se placent assez facilement aux prix de 17 à 19c. en gros, quelques tinettes de choix extra pouvant se vendre ici au commerce, jusqu'à 20c; mais le prix pour bonne qualité marchande est 18c.

Les beurres de l'Ouest sont aussi très rares, les prix en sont soutenus. Comme il ne se fait à peu près rien, nous cotons d'une façon nominale.

JEUDI, 9 AOUT.

Le marché reste exactement dans la même position que mardi; pas de demande pour l'exportation, peu de stock sur place, mais de grandes quantités de beurre dans les beurrieres. C'est-là qu'est le danger de la situation. Et à moins que la demande de l'Angleterre ne se produise d'ici à quelques jours, il y aura certainement une débâcle; Le marché va être encombré de beurre de juin et de juillet, et les beurres de septembre et octobre ne pourront pas atteindre leur valeur. Les pluies qui ont eu lieu ces jours-ci, en rendant à la terre l'humidité nécessaire à la végétation dans les pâturages a diminué les chances que l'on espérait tirer d'une diminution de la production.

On parle aujourd'hui d'offrir aux beurriers de 17 à 19c. pour le beurre pris à l'établissement.

Les beurres de ferme sont sans changement. On les paie à la campagne de 18 à 18c. pour les townships et de 15 à 17c. pour les autres qualités. Voici les prix sur notre marché:

Beurres de beurrieres.....	19	à	19 1/2
" " détail..	20	"	21 1/2
" de ferme, townships..	17	à	19
" " Morrisburg..	16 1/2	à	18
" " Brockville..	16 1/2	à	18
" " de l'Ouest....	16	à	17

FROMAGE

(Ce qui suit a paru dans notre supplément de mardi.)

La circulaire de MM. Wm. Heapy & Sons etc, en date du 28 juillet, contient ce qui suit:

"Au commencement de la semaine la demande s'est ralentie et les cours ont baissé de 1 s. à 1 s. 6d. par quintal; mais depuis ce temps là le ton a été plus soutenu, avec des avis très fermes d'Amérique, et les cours ont un peu remonté. Il semble que les fromages maigres frais soient rares; il y a pour cet article une demande modérée. Le fromage coloré de premier choix est encore à une fraction au-dessus du blanc. Les cours sont; Blanc nouveau extra fin, 46-8 à 47s. 6d. Coloré do. 47-8 à 49s. Coloré d'automne, légèrement avarié, 39 à 40s. fromage d'été vieux, 25 à 28s. do. qualité marchande 40s. Fromage maigre légèrement avarié, 14 à 28s. do. qualités inférieures 6 à 10s. Cote de New-York, 46s. c. l. f."

Marché de Montréal.

Le câble est resté toute la semaine dénuclé à 46 s. L'exportation a été de 53,000 boîtes et les arrivages de 40,000 boîtes environ; de sorte qu'il n'y a pas d'accumulation à Montréal. Il n'en est pas de même dans les districts du Haut-Canada où presque tout le fromage de juillet est encore entre les mains des fabricants.

Les marchés du Haut Canada ont repris un peu de vie, mais les ventes qui y ont été faites ont produit des prix plus élevés qu'à Montréal, de sorte qu'on doit encore y voir de la spéculation.

Les marchés de l'état de New-York sont plus fermes; la semaine précédente, quand nous cotions 9 1/2 à Montréal les marchés d'Utica et de Little Falls étaient à 8 1/2 et 8 1/4; aujourd'hui, Ogdensburg a vendu à 9c et c'est à peu près le prix que nous pouvons coter à Montréal.

Le marché de Montréal est absolument sans vie; cependant, comme les fromagers ont paru décidés à accepter les prix offerts, quoique très bas, il pourrait se faire que le marché redevint actif et s'il se présente d'autres lots aux mêmes prix ils seront promptement enlevés.

Les arrivages de ce matin par le Berthier, le Chambly et le Montréal ont été offerts à 9 1/2 mais il a fallu en rabattre. Les acheteurs ont payé 8 1/2, 8 1/4 et 8 1/2 pour blanc et coloré, qualité marchande, les qualités fines étaient rares; on les a payés 9c. Nous ne croyons pas que le fromage le plus fin de l'Ouest eût trouvé acheteur hier soir à plus de 9 1/2c.

JEUDI, 9 AOUT.

Le câble est monté hier à 46 s. 6d. et s'y est maintenu aujourd'hui; mais cette hausse n'a guère changé les dispositions du marché, vu qu'elle n'a aucunement augmenté les ordres d'achat. Un exportateur nous disait hier qu'il avait passé sa journée à télégraphier à Liverpool et à Glasgow sans pouvoir obtenir une réponse. Aussi n'est-il pas en humeur d'acheter à moins qu'il ne puisse obtenir

de bon fromage coloré à 8 1/2c. Il s'attend à pouvoir acheter aujourd'hui à Brockville à ce prix. Pour cela, il faudrait que les fromagers fussent bien revenus des idées qu'ils ont eues jusqu'ici de la valeur de leur marchandise et de la perspective des marchés futurs.

Il ne se fait rien, ou presque rien sur notre marché et les expéditions de la semaine resteront encore très faibles.

La Gazette cote le marché soutenu avec des transactions aux prix forts pour les fromages très fins; mais nous n'avons pu trouver trace de ces transactions qui, d'après la cote du confrère, auraient dû être faites à 9 1/2. Le plus haut prix qu'on nous ait coté a été 9 1/2c, demandé mais non accepté. Les offres des acheteurs varient depuis 8 1/2 jusqu'à 8 1/4 pour tout bon fromage, 9c est un prix exceptionnel qui n'a été payé que pour des lots spéciaux.

Nous cotons:

Fromage coloré très fin.....	9	à	9 1/2
" " (Québec).....	8 1/2	"	9
" blanc, très fin.....	8 1/2	"	9
" " (Québec).....	8 1/2	"	9 1/2

Les exportations de beurre et de fromage pendant la semaine terminée le 5 août ont été:

	Beurre.	Fromage.
Par	Tinettes.	Boîtes.
Parisian.....	Liverpool..	4792
Sarnia.....	Liverpool..	6278
Hibernian.....	Glasgow....	852 5848
Aloides.....	Glasgow....	1983
Nestorian.....	London....	12644
Ontario.....	Bristol....	21887
Totaux.....	852	53332
Expéditions directes.....	378	12710
Semaine précédente.....	1265	32257
" " corresp. 1887.....	2201	51835
" " " 1886.....	260	23434
" " " 1885.....	2902	25276
" " " 1884.....	1275	73736
" " " 1883.....	1621	57355

Le total des expéditions à ce jour a été:

	Beurre.	Fromage.
1888.....	4153	472118
Expéditions directes.....	1900	170402
1887.....	12556	548680
Expéditions directes.....	3429	193417
1886.....	9644	382048
Expéditions directes.....	4193	137931
1885.....	16606	486299
Expéditions directes.....	6752	199540
1884.....	8151	502529
1883.....	8260	367785

Voici les rapports télégraphiques des marchés tenus depuis notre dernier supplément:

Ingersoll, Ont., 7 août.—Cette semaine, 81 fromageries ont mis en vente 14272 boîtes, principalement de juillet. Les ventes ont été: 300 boîtes de juin à 9 1/2, 200 boîtes de juillet à 9 1/2c.

Napanee, Ont., 8 août.—On a mis sur le marché 3185 boîtes; prix offert 8 1/2c, pas de ventes.

LEGUMES

Nous cotons:

Concombres.....	la doz...	0.10	0.20
Choufleurs.....	"	0.60	1.50
Choux.....	"	0.20	0.50
Oignons en bottes.....	"	0.08	0.15
Navets nouveaux, la botte.....	"	0.10	0.20
Carottes.....	"	0.08	0.20
Haricots à beurre, le panier... 0.40		0.50	
" verts, le sac.....		0.25	0.40
Petits pois, le sac.....		0.60	0.70
Tomates, le panier.....		1.00	1.25
Blé d'Inde, douz.....		0.08	0.15

POMMES DE TERRE

Les prix des pommes de terre sont à peu près stationnaires; on les cote, au panier, 30 à 40c et à la poche de 60 à 75c.

Chas. Boden & Co

No. 111 RUE KING, MONTREAL.

Acheteurs de Beurre et Fromage

Le plus haut prix payé pour PRODUITS DE LA FERME. Avances libérales faites sur consignations. Fourniture de toute sorte pour FROMAGERIE ET BEURRERIE au plus bas prix du marché. 3 juillet 1888.

ŒUFS
Les œufs sont encore un peu plus faibles par suite de la quantité des arrivages et de la diminution de la demande. On cote aujourd'hui, en lots, 16c. et à la caisse de 16 1/2 à 17c. Quelques lots de qualité non garantie, se vendent même à 15 1/2c.

FRUITS
Les pommes sont moins chères et se vendent de \$2.25 à \$3.00 le quart.
Les cerises de Québec se vendent au panier, de 85c à \$1.10.
Les petits fruits des jardins valent:
Gadelles rouges et blanches le seau..... 0.50 à 0.60
Gadelles noires, le gallon..... 0.35 à 0.40
Groseilles, le gallon..... 0.35 à 0.50

Les bluets se cotent:
Boîtes de 25 pintes..... 1.40 à 1.50
" 48 " 2.25 à 2.75
Saguenay, boîte..... 1.25 à 1.50
Les framboises valent de 65c à 80c le seau.
Quant aux autres fruits, ils sont cotés comme suit:

Pêches, la boîte.....	2.50	à	2.60
do le panier.....	1.00	à	0.00
do le carrier.....	2.25	à	2.75
Prunes ".....	1.50	à	2.25
Poires ".....	5.00	à	6.00
Orange, la caisse.....	\$0.00	à	\$11.00
" la boîte.....	6.00	"	0.00
Citrons, la boîte.....	3.00	"	4.00
Melons cordés et muscats, doz.	2.00	à	3.00
Bananes rouges, le régime....	0.80	"	1.00
do jaunes, do	1.10	"	1.50

FOIN ET PAILLE

Le prix moyen du foin en bottes au marché de la rue du Collège est resté encore cette semaine entre \$8 et \$9. La paille est tranquille à \$4.50 environ les 100 bottes. Le foin pressé nouveau est un peu plus faible et se cote de \$10 à \$11. Le vieux foin pressé est toujours en demande pour le Haut Canada et maintient ses prix fermes. Les autres fourrages sont fermes et sans changement.

Foin pressé No 1, la tonne	\$13 00
" " No 2, "	12 00
" " No 3, "	11 00
Paille " " "	\$ 7 00 à 8 00
Moulée No 1, la tonne	00 00 à 29 00
" No 2, "	00 00 " 27 00
" No 3, "	00 00 " 25 00
" No 4, "	00 00 " 23 00
Gru " "	20 00 " 28 00
Son " "	16 00 " 17 00

MARCHE DE BOSTON

(De notre correspondant spécial.)

Boston, 8 août 1888.

Avoina.—Les réceptions de la semaine ont été de 84,520 minots, et le stock dans les élévateurs de 114,542 minots. Les opérations de juillet ont laissé le marché haut, et les acheteurs se tiennent quelque peu à l'écart afin de laisser revenir les prix à leur niveau normal. Quelques petites ventes ont été faites de 44 à 44 1/2c pour des blanches No. 2, mais les acheteurs s'attendent à une baisse plus prononcée, et n'opèrent que lentement. En l'absence d'affaires les cours sont purement nominaux.

Nous cotons:

Blanche extra sans barbe.....	45	à	46
Blanche No 1.....	45	à	46
" No 2.....	43 1/2	à	44 1/2
" No 3.....	42	à	43
Mélée No 1.....	40	à	41
" No 2.....	39 1/2	à	40 1/2

Seigle.—Le marché est lourd et faible en vue de l'approche de la récolte. Le No. 1 de New-York est nominalement coté à 72c.

Malt.—Réceptions 2,350 minots, stock dans les élévateurs 3,702 minots. Le marché est sans fermeté et les cours nominaux.

Pois.—Marché tranquille sans changement notable.

Nous cotons:

Canadiens, choix.....	le minot	0.90	à	0.95
" communs	"	0.70	à	0.80
Pois verts du Nord...	"	0.00	à	0.00
" " de l'Ouest	"	0.00	à	0.00

Foin et paille.—Réceptions pour la semaine 155 chars foin et 17 paille, contre 230 chars foin et 9 paille, la semaine précédente.

Il n'y a pas grands changements à relater dans le marché du foin, les prix sont à peu près les mêmes que lors de notre dernière revue. Les foins de qualité extra sont toujours tenus à \$20, mais ce prix est exceptionnellement obtenu. La paille de seigle est tenue de \$19 à \$20 pour celle de la dernière récolte, de qualité extra mais celle de la nouvelle récolte est lente et le cours de \$18 à \$19 est purement nominal.

Nous cotons:

Foin No. 1 choix.....	\$18.00	à	19.00
bon.....	15.00	à	16.00
bon ordinaire.....	13.00	à	14.00
mil et trèfle mêlés.....	13.00	à	14.00
Paille de seigle.....	18.00	à	19.00
d'avoine.....	8.00	à	0.00

Beurre.—Les arrivages tout en ayant quelque peu faibli sont toujours très considérables; la demande est toujours faible et les stocks s'accumulent rapidement. Le marché local est bien approvisionné et comme la demande pour l'exportation est nulle, les vendeurs sont découragés. Pour les qualités extra des crémeries de l'Ouest, 20c a été un prix extrême et pour la majorité des réceptions 18 à 19c est la limite la plus élevée. Les basses qualités se vendent peu et seulement aux prix offerts par les acheteurs.

Nous cotons:

Beurreries de l'ouest, extra.....	20	à	00
lère extra	19	à	00
lère.....	17	à	18
N.-Y. et Vermont.	17	à	00
l'Est, extra lère.....	19	à	00
lère.....	17	à	00
Beurre de ferme extra.....	19	à	20
lère.....	17	à	18
2de.....	16	à	00

Pommes de terre.—Pas de changement dans le ton du marché.

Nous cotons:

Roses et Hebrons extra.....	2.00	à	0.00
Roses et Hebrons bonnes.....	1.75	"	0.00
Rose (Jersey).....	2.25	à	0.00

LETTRE DE QUEBEC.

(De notre correspondant spécial)

Québec, 8 août 1888.

Maritime.— Quoique la statistique comparée du mouvement du port de Québec montrent que nous avons reçu en 1887 54 steamers et 54 voiliers océaniques de plus qu'en 1888. à cette date, les arrivages et le tonnage des bâtiments venus des ports des provinces maritimes accusent une augmentation de 29 bâtiments et de 23,811 tonnes en faveur de 1888. Nos relations commerciales avec le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et les paroisses de Québec semblent augmenter constamment.

Il y a eu depuis ma dernière lettre un bon nombre de bâtiments engagés pour les ports britanniques. De Québec pour Liverpool et Sunderland des bâtiments ont été nolisés pour des chargements de bois carré, à 24sh. et pour Greenock à 21sh., aujourd'hui un autre bâtiment a été engagé à 25sh. Un voilier de 1526 tonnes a chargé de madriers pour Melbourne, Australie. Le taux du fret est donné à £3.2.6. Les taux montrent une légère amélioration et les armateurs et les courtiers sont pleins d'espérance.

Les frets de rivière sont restés à peu près les mêmes que la semaine dernière. De Québec à Montréal les frets sont : Sel 8c. par sac; charbon 90c. par tonne; fer \$1.00 par tonne; bois sciés 90c. par 1000 pieds.

De Québec à Trois-Rivières: Sel 7c. par sac; charbon 75c. par tonne.

Québec à Sorel: Sel 7c. par sac, charbon 80c. par tonne.

De Québec à New-York et Troy: bois sciés, \$2.75 le 1000-pieds mesure de planche.

De Québec à Burlington, Whitehall et Plattsburgh: bois sciés \$1.60 mesure de planche.

De Québec à l'île du Prince Édouard et autres ports du golfe, les cours sont 30c à 35c. par goélette et 40c. par steamer.

De Montréal à Québec: 5 à 6c. par 100 livres, 4c. par sac et 8c. par baril.

Charbons.—Aucune vente de charbon, pas un chargement complet n'a été récemment reporté, et depuis ma dernière lettre il n'est pas arrivé de charbons anglais ou écossais.

Sel.—Le sel est toujours calme; quoique les prix en soient fermes. Au détail il se vend 43 à 45c. par sac et nous n'en avons reçu aucune cargaison depuis quelque temps.

Fers et ferromeries.—Les importations de fer en guise sont très limitées cette année. Le marché des fers étrangers diminue tous les ans par suite de l'augmentation des hauts fourneaux dans le pays.

Bois.—Nous avons ces jours-ci reçu des radeaux du Haut-Canada, appartenant aux maisons suivantes: McLachlan Bros., R. H. Klock & Co., E. D. Moore, A. Fraser, The Calvin Company (limitée), R. S. Strickland, et Hale & Booth.

Les prix des bois s'améliorent certainement et de récentes ventes faites à 38 et 39c constituent les prix les plus hauts qu'on ait encore fait.

Le port commencé déjà à récolter les bénéfices du compromis fait entre les marchands de Québec et la Société des ouvriers de bord, par rapport au chargement des steamers à l'aide de treuils à vapeur. M.M. Anderson, McKenzie & Co. de Montréal, ont envoyé le S.S. espagnol *Murciano* à Québec pour prendre un chargement de madriers, boîtes, bois carré, etc. M.M. W. & J. Sharples fournissent le bois, qui est chargé à l'aide de treuils à vapeur et ce changement apporté aux

anciens règlements donne généralement satisfaction. On dit qu'après le *Murciano* nous aurons les S.S. *Panama* et *Henri IV*. Néanmoins il n'y aura pas de résultats bien appréciables avant la saison prochaine.

En difficulté.—Vendredi dernier matin M. Chs Trépannier, marchand de nouveauté fit judiciairement cession de ses biens à Messrs Kent et Turcotte de Montréal. à la demande des principaux créanciers; M.M. Gault frères de Montréal. On savait depuis un jour ou deux que M. Trépannier était financièrement embarrassé, attendu qu'il avait d'abord demandé du délai pour payer, puis avait offert un règlement à 30c dans la piastre. Ce règlement fut refusé et un agent des

syndics arriva ici et prit possession du magasin et du stock. M. Trépannier n'est dans les affaires à Québec, que depuis quelque mois, arrivant de Louiseville, où il conduisait un établissement florissant. On attribue sa faillite au fait que son assortiment de marchandises ne convenait pas au commerce de Québec et aussi que le luxueux établissement qu'il avait ouvert un si grand stock ne pouvait supporter la concurrence qui lui était faite dans son voisinage par des maisons aussi anciennement établies que celles de M.M. Glaver, Fry & Co et Simons & Foulds, surtout alors que la première est si connue pour la supériorité et l'élégance de ses marchandises, et la dernière comme étant un des magasins le meilleur marché de Québec, pour les ventes au comptant. Du passif qui s'élève à \$20,955, \$1881 sont seulement dues à Québec, la balance est principalement due à Montréal; on s'attend à ce que l'actif sera mis en vente.

M.M. Côté & Cie., tanneurs, de St-Roch, ont également fait cession de leurs biens, et le gardien provisoirement nommé est M. Arcand. Le passif est évalué à \$1,850 et l'actif à \$1,203. Une réunion des créanciers a eu lieu aujourd'hui, et un offre de 15c. a été fait par les cessionnaires, cet offre sera probablement acceptée.

Changements commerciaux.—La maison de J. B. Lemyre & frère, eau minérale, a été dissoute. La compagnie de papier de Portneuf, à Portneuf, a été dissoute et une nouvelle compagnie fonctionne sous l'ancien nom, et se compose de M.M. Peter Ford et John Ford a été formée. M.M. Adolphe Fortier et N. L. Duhaine, du village de Montmagny, se sont associés pour la fabrication du beurre et du fromage, sous la raison sociale de Fortier et Duhaine. Les affaires de la "Union Boot and Shoe Company," de Québec, sont en cours de liquidation.

Poissons et truites.—Les rapports de la pêche au maquereau, principalement autour de l'île du Prince Édouard, indiquent que la pêche a été très faible pendant le mois de juillet, et au-dessous de la moitié de ce qui a été pris l'an dernier. Très peu de maquereaux ont été pris pendant les deux premières semaines du mois. La moyenne de la prise des pêcheurs américains pendant le mois a varié entre 20 et 60 barils, quelques-uns en ont pris de 100 à 150 barils, et d'autres pas du tout. Comme les apparences actuelles sont mauvaises, le maquereau est en ce moment coté très haut; mais les vieux pêcheurs pensent, vu la rareté du poisson à cette saison, qu'il sera plus abondant à l'automne.

Les rapports de la pêche de la morue, continuent à être satisfaisants, et le S.S. *Utter* qui est arrivé du golfe dimanche dans la nuit, avait à bord plus de 200 barils, ce qui est étonnant pour l'époque de la saison, et n'est pas moins étonnant

que le serait un arrivage de 1000 barils à la saison d'automne.

Cette réception importante a eu pour effet de faire quelque peu faible le marché et il serait prudent de coter la morue à 25c. en baisse par baril.

Epicerie.—Les affaires dans cette ligne continuent à être assez actives, mais sans changement. Les mêmes remarques s'appliquent aux provisions. La farine est sans variation, et les avoines sont plus fermes.

Nouveautés.—Le commerce des marchandises sèches est maintenant très calme, vu que nous nous trouvons entre deux saisons.

Nous cotons :

FARINES.

Patente	le baril	4 75	à	6 00
Supérieure Extra	"	4 60	"	4 75
Extra	"	4 50	"	4 60
Forté à boulanger	"	4 80	"	5 25
Extra du printemps	"	4 10	"	4 25
Superfine	"	3 80	"	4 00
Fine	"	3 00	"	3 85
Farine en sac de 100 livres	"	1 70	"	2 40
Gruau d'avoine le baril	"	5 75	"	6 40
Gruau de blé d'Inde blanc le baril	"	3 50	"	3 80
Gruau de blé d'Inde jaune le baril	"	3 30	"	3 40

HUILES.

Hulle de Loup marin Pâte	"	0 80	"	0 82 1/2
"	Paille	0 25	"	0 30
Hulle de morue le gallon	"	0 25	"	0 30
" de marsouin, Pâte	"	0 00	"	0 00
"	Paille	0 00	"	0 00

PEAUX.

Jeunes bœufs. Vieux.				
Peaux vertes inspectées				
No. 1 par 100 lbs.	6 50			7 00
Peaux vertes inspectées				
No. 2 par 100 lbs.	5 30			6 00

POISSON

Saumon No. 1	le baril	00 00	"	00 00
" No. 2	"	00 00	"	00 00
" No. 3	"	00 00	"	00 00
Anguille	par livre	0 00	"	0 00
Hareng No. 1 du Labrador	le baril	0 00	"	0 00
" No. 2	"	0 00	"	0 00
" No. 1 d'Anticosti	"	0 00	"	0 00
" No. 1 Cap Breton	"	0 00	"	0 00
Morue No. 1 Grande	"	0 00	"	0 00
" No. 1	"	4 40	"	4 75
" No. 2	"	3 75	"	4 00
Flotant No. 1	"	0 00	"	0 00
Truite No. 1	"	00 00	"	00 00
" No. 2	"	0 00	"	0 00

Morue sèche le quintal 4 50 " 5 00

DIVERS.

Pommes de terre le minot nouv.	0 75	"	0 80
" " " vieille	0 00	"	0 60
Avoine par 38 livres	0 84	"	0 55
Beurre salé la livre	0 15	"	0 20
Beurre frais la livre	0 18	"	0 25
Beurre frais en pain	0 25	"	0 30
Porc frais par 100 livres	7 50	"	8 00
Jambon fumé	0 12	"	0 14
Saindoux, saux 20 lbs.	2 20	"	2 25
Lard short cut canadien, en quart	19 00	"	20 00
Lard mess américain	18 00	"	18 50
Sel en magasin	0 45	"	0 45
Foin par 100 bottes	8 50	"	9 00
Paille par 100 bottes	3 00	"	0 00

MARCHE AU CUIR.

Spanish sole, cuir à semelle No. 1,	la livre	0 22	"	0 23
Spanish sole, cuir à semelle No. 2,	la livre	0 19	"	0 21
Cuir à semelle du pays No. 1	"	0 21	"	0 25
Cuir à harnais	"	0 25	"	0 32
Vache étirée	"	0 27	"	0 35
Buff et vache grainée, le pied	"	0 11	"	0 13
Vache vernie	"	0 14	"	0 16
Vache glacée (enamelled)	"	0 15	"	0 17
Peaux de veaux épaisses la livre	0 45	"	0 50	
Peaux de veaux minces la livre	40 0	"	0 53	
Vache fendue large	0 26	"	0 30	
Vache fendue petite	0 24	"	0 28	

LA CROMPTON CORSET CO.

CROMPTON CORSET CO'S



CORSETS

EN

Coraline

Les Corsets en Coraline sont aujourd'hui les plus populaires dans tout le Canada depuis Sydney, C. B., dans chaque province jusqu'à l'extrémité de la Colombie Britannique. Ces Corsets ont la réputation d'être beaucoup supérieurs à tous les autres. Nous croyons devoir attirer tout spécialement l'attention sur le Corset nommé YATTA qui est surtout convenable pour la saison d'été, un gousset en étoffe Jersey est inséré de chaque côté du Corset, ce qui le rend léger, facile à ajuster et en même temps le renforce. Chaque Corset est garanti et peut être rapporté au marchand. Le Corset en Coraline le LILY est un splendide Corset, il est modelé par la vapeur et très confortable. En passant, nous pouvons faire remarquer que le mécanisme pour faire le Corset LILY a coûté des milliers de piastres. Les dames sont particulièrement prises de voir que le nom de la Compagnie se trouve sur chaque Corset en Coraline, vu que nous sommes les seuls manufacturiers de ces Corsets. Coraline est non pas un nom de fantaisie, c'est le nom technique du matériel employé pour raidir les Corsets. Au-delà de cent marchands de Montréal vendent nos Corsets en Coraline, ce qui seul démontre leur popularité.

LA COMPAGNIE DE CORSETS CROMPTON TORONTO, ONTARIO.

T. JAMES CLAXTON & CIE., Agents en Gros, 20 RUE STE-HELENE, MONTREAL.

NOS PRIX COURANTS

EPICERIES.	
<i>Thés:</i>	
Japon commun à bon.....	0 14 0 22
" bon à choix.....	0 18 0 40
Nagasaki commun à bon.....	0 15 0 18
Congou.....	0 15 0 50
Oolong, bon à fin.....	0 45 0 65
" Formosa.....
Y Hyson, commun à bon.....	0 14 0 22
" moyen à choix.....	0 25 0 40
" choix extra.....	0 60 0 65
Poudre à canon, com. à bon.....	0 15 0 34
" moyen à fin.....	0 24 0 46
" fin à extra.....	0 57 0 65
Impérial, moyen à bon.....	0 25 0 33
" fin à extra.....	0 37 0 58
Souchong.....	0 25 0 68
<i>Cafés verts:</i>	
Mocha.....	0 22 0 25
Java Old Gor.....	0 21 0 23
Ceylan Plant.....	0 21 0 23
Rio.....	0 18 0 21
Maracaibo.....	0 19 0 21
Jamaïque.....	0 18 0 21
Chicorée.....	0 08 0 12
<i>Cafés rôtis:</i>	
Prix de Chase & Sanborn.	
Standard Java.....	32c.
Old Gov. ".....	30c.
Impérial ".....	27c.
Arabian Mocha.....	33c.
Pure ".....	30c.
Standard Java et Mocha.....	33c.
Old Gov. Java et Mocha.....	31c.
Java siftings.....	27c.
Jamaïque.....	24c.
Maracaibo.....	27c.
Rio.....	21 à 24c.
<i>Epices:</i>	
Poivre blanc.....	0 30 0 33
" noir.....	0 18 0 20
Cannelle.....	0 00 0 12
Clous de girofle.....	0 23 0 30
Gingembre moulu.....	0 15 0 25
" racines.....	0 15 0 18
Muscade.....	0 60 0 85
Macis.....	0 62 0 70
Piment.....	0 10 0 00
Allspices.....	0 11 0 12
Anis.....	0 10 0 12
Moutarde en boîte la lb.....	0 25 0 30
" en jarre de 4 lbs.....	0 70 0 00
<i>Fruits secs:</i>	
Raisins Valence.....	0 00 0 06
" Elme.....	0 00 0 00
" Loose Muscatels bte.....	0 00 0 00
" London Layers.....	0 00 0 00
" Black Baskets.....	0 00 0 00
" Black Crown.....	0 00 0 00
" Fine Dehesa.....	0 00 0 00
" Sultana lb.....	0 10 0 00
" Corinthe.....	0 07 0 00
Prunes.....	0 07 0 81
Amandes 1/2 molles lb.....	0 11 0 00
" molles, lb.....	0 15 0 00
Noisettes.....	0 10 0 00
Noix.....	0 00 0 00
" Grenoble.....	0 15 0 00
" Brésil.....	0 12 0 00
Peanuts.....	0 10 0 00
Pecan.....	10 0 00
Pommes évap.....	0 10 0 00
<i>Spiritueux:</i>	
Brandy Hennessy, caisse.....	11 88 0 00
" gallon.....	6 50 0 00
" Martel, caisse.....	11 63 0 00
" Jules Duret, caisse.....	10 00 16 00
" gallon.....	4 00 5 25
" Pinet, Castillon & Cie.....	9 25 16 00
" do gallon.....	4 00 4 25
" Otard, Dupuy & Cie.....	11 50 0 00
" Jules Robin & Cie.....	8 50 0 00
" A. Matignon & Cie.....	7 00 7 50
" Autres marques cais.....	7 00 7 50
" gallon.....	3 00 3 25
Whisky Irlandais, Rose,.....	8 50 9 50
" Irlandais, Dunville.....	7 00 0 00
" Ecossais, Stewart.....	5 75 6 50
" Hay F. & Co.....	6 75 0 00
" Loch Katrine.....	6 00 0 00
" Glenbrae.....	5 25 0 00
Rum de la Jamaïque, gal.....	3 75 4 00
Gin, de Kuyper, c. vertes.....	4 50 0 00
" c. rouges.....	8 55 0 00
" gallon.....	2 50 2 60
Esprit de vin 65 O. P.....	3 40 0 00
" pur.....	0 00 0 00
" 50 ".....	2 95 0 00

Bourbon vieux.....	1 60 0 00
Rye whiskey.....	1 60 0 00
Toddy ".....	1 60 0 00
Malt ".....	1 60 0 00
Vieux Rye, 4 ans.....	2 00 0 00
" 5 ans.....	2 10 0 00
" 6 ans.....	2 20 0 00
" 7 ans.....	2 40 0 00
<i>Vins:</i>	
Bordeaux ordinaire.....	3 50 7 00
" par gal.....	1 15 2 50
Sicile, par gallon.....	1 40 00 00
Sherry en caisse.....	4 50 7 00
" par gallon.....	1 50 4 00
Porto en caisse.....	4 50 7 00
" par gallon.....	1 20 6 00
Madère " caisses.....	7 50 10 00
Champagne Mumm sec.....	26 00 31 00
" Louis Roederer.....	29 00 31 00
" Cliquot.....	28 00 30 00
" Pommery.....	29 00 31 00
<i>Vinaigre</i>	
Vinaigre Bordeaux.....	0 62 0 65
" M. Lefebvre & Cie., en cruch.....	1 70 1 75
" Malt, gallon.....	0 55 0 00
<i>Sel:</i>	
Sel de table, sacs.....	1 20 0 00
Sel gros 11 à 12.....	0 50 0 00
<i>Divers:</i>	
Allumettes Eddy.....	2 80 3 35
Allumettes autres.....	2 25 2 50
Balais.....	1 40 3 35
Briques à couteaux.....	0 37 0 00
Bouchons, grosse.....	0 20 0 00
Brosses.....	0 60 2 00
Chandelles la lb.....	0 16 0 16 1/2
Cartes à jouer par douz.....	0 55 1 00
Empois Canada.....	0 04 0 07
" Berger.....	0 10 0 11 1/2
Epingles à linge la boîte.....	0 60 0 00
Huile d'olive B. & G.....	7 50 8 50
" Possell qts.....	2 75 3 50
" pts.....	3 75 0 00
" Loubon, caisse.....	1 60 2 00
Lessis concentré com.....	0 37 0 40
" pur.....	0 70 0 00
Mine Royal Dome g.....	1 70 1 75
" James g.....	2 40 0 00
" Rising Sun large douz.....	0 70 0 00
" small douz.....	0 40 0 00
" Sunbeam, large douz.....	0 70 0 00
" small.....	0 00 0 35
Mèches à lampe No. 1.....	0 20 0 22
" No. 2.....	0 12 0 15
" No. 3.....	0 11 0 13
Savons, boîte.....	1 40 3 45
Ficelles 3 fils.....	30 pieds. 0 45
" ".....	40 " 0 60
" ".....	48 " 0 76
" ".....	60 " 0 90
" ".....	72 " 1 08
" ".....	100 " 1 50
" 6 fils.....	30 " 0 75
" ".....	40 " 1 00
" ".....	48 " 1 20
" ".....	60 " 1 50
" ".....	72 " 1 80
" ".....	100 " 2 50
Vernis à chaussures Brown.....	0 90
<i>Pâtes et denrées alimentaires.</i>	
Macaroni importé p. lb.....	0 11 0 00
Vermicelle ".....	0 11 0 00
Macaroni Catelli ".....	0 05 0 06
Vermicelle ".....	0 05 0 06
Gruau Tindale p. doz.....	1 40 0 00
Sagou p. lb.....	0 04 0 05
Manioca p. lb.....	0 04 0 05
Tapioca ".....	0 07 0 00
Barley pot.....	5 25 0 00
" pearl.....	7 00 0 00
Lait concentré p. doz.....	1 75 0 00
Nestlé's food ".....	4 65 5 00
Roiled oats ".....	2 80 0 00
Dessicated wheat ".....	2 75 0 00
Chocolat Ménéier fin p. lb.....	0 40 0 00
" surfin ".....	0 75 0 00
" Epps ".....	0 36 0 00
" Fry ".....	0 24 0 00
Farine préparé 6 lbs.....	2 60
do do 3 lbs.....	1 35

CONSERVES.	
Homards..... la caisse.....	\$5 80 à 0 00
Sardines.....	8 50 à 13 00
Maquereau..... la douz.....	0 00 à 1 30
Saumon.....	0 00 à 1 70
Huitres.....	1 40 à 0 00
Tomates.....	0 70 à 1 10
Pois (2 lbs.).....	1 50 à 0 00
Haricot de Boston.....	2 20 à 2 25
Blé d'inde, Erié.....	1 25 à 0 00
" Yarmouth (2 lbs.).....	1 75 à 0 00
" (3 lbs.).....	2 30 à 2 40
Pieds de cochon.....	2 75 à 0 00
Poulet rôti (1 lb.).....	2 50 à 0 00
Dinde rôtie (1 lb.).....	2 75 à 0 00
Langue (1 lb.).....	2 75 à 0 80
Langue (2 lbs.).....	5 00 à 0 00
Soupe assortie (1 lb).....	1 70 à 0 00
Poires Bartlett (2 lb).....	2 40 à 0 00
Fraises (2 lbs.).....	2 25 à 2 40
Ananas (2 lbs.).....	2 50 à 0 00
Prunes (2 lbs.).....	1 50 à 2 00
Marmelade.....	2 15 à 0 00
Gelées en gobelets.....	2 00 à 0 00
" tumblers.....	1 25 à 0 00
" 1/2 tumblers.....	2 15 à 0 00
Confitures de Gray.....	2 15 à 0 00
<i>Produits chimiques.</i>	
Alun..... la lb.....	0 02 0 00
Borax.....	0 00 0 12
Bleu (carré).....	0 14 0 17
Pearline, boîte.....	5 00 0 00
Camphre anglais.....	0 40 0 45
" amér.....	0 40 0 00
Couperose, 100 lbs.....	0 90 1 00
Gomme arabique p. lb.....	0 65 1 25
" épipette.....	0 25 0 00
Indigo Madras.....	0 70 0 80
" Bengal.....	1 50 1 75
Soda à laver p. 100 lbs.....	0 70 0 00
" à pâte baril.....	2 00 0 00
Soufre poudre.....	3 25 3 50
" bâtons.....	2 50 3 00
Acide carbolique.....	0 50 0 55
Soda caustic.....	2 00 0 00
Sels d'Epsom.....	2 00 1 50
Extrait de Campêche p. lb.....	0 10 0 11
" Paqueté.....	0 13 0 15
Sulph, de morphine.....	2 50 2 75
Opium.....	3 50 6 00
Acide oxalique.....	0 10 0 13
Iodure de potasse.....	4 15 4 25
Quinine.....	0 80 1 00
Salpêtre.....	0 09 0 10
Crème de tartre.....	0 35 0 40
Acide tartrique.....	0 57 0 65
Vitriol.....	0 06 0 07
<i>Essences et extraits.</i>	
Eau de Cologne.....	1 50 0 00
" Hoytt's, doz.....	1 75 0 00
Eau de Floride Murray & Lemman.....	4 10 0 00
Eau de Floride Jonas.....	1 50 0 00
Triples extraits de Jonas.....	21 00 0 00
boîte carrée, gros.....	18 00 0 00
do do boîte plate, gros.....	12 00 0 00
do do Anchor brand.....	12 00 0 00
<i>Produits pharmaceutiques.</i>	
Huile de ricin (castor), la lb.....	0 10
do do 1 oz. p. doz.....	0 35
do do 2 oz. ".....	0 50
do do 3 oz. ".....	0 75
do do 4 oz. ".....	0 90
do do 6 oz. ".....	1 00
Huile de foie de morue, demiards p. doz.....	1 50
Huile de foie de morue Wyeth's demiards p. doz.....	6 50
do do p. gal.....	1 00
Trésor de nourrice p. doz.....	1 40
Sirop Dr Coderre.....	1 50
Hop Bitters.....	7 00
Radway Ready Relief.....	1 75
Pain Killer.....	1 80
Remède du Dr Sey.....	7 50
Remède du Père Mathieu.....	8 00
Lotion Persienne.....	3 50
Amers Indigènes.....	1 75
<i>POISSONS</i>	
Hareng Labrador, No 1.....	brl 0 00
" No. 2.....	brl 0 00
Cap Breton.....	0 00
Morue sèche.....	cwt 0 00
" Verte, No 1.....	brl 0 00
" ".....	lb 0 00
" No 2.....	brl 0 00
" No. 1 Large.....	lb 0 00

" Large Draft.....	0 00
" ".....	lb 0 00
Poisson blanc lac Supér.....	1/2 brl 0 00
Truite saumonée lac Supér.....	brl 0 00
Truite de mer.....	brl 0 00
Saumon C. B.....	1/2 brl 7 00
<i>LAINES</i>	
Toison du Canada.....	p. lb 0 23 à 0 24
Arrachée.....	" 0 22 à 0 24
A extra supérieure.....	" 0 00 à 0 00
B supérieure.....	" 0 00 à 0 00
Noire.....	" 0 0 à 0 21
Cap de B. E.....	" 0 14 à 0 15 1/2
Cap arrachée.....	" 0 22 à 0 23
Australie.....	" 0 15 à 0 19
<i>FOURBURES</i>	
<i>Les prix ci-dessous sont pour peaux lères qualité:</i>	
Castor d'automne.....	p. lb 3 00 3 50
Castor d'hiver.....	" 3 50 4 00
Parchemin.....	" 0 00 3 50
Ours noir grandes.....	p. pièce 12 00 15 00
" petites.....	" 6 00 7 50
Pécan.....	" 4 00 5 00
Renard argenté.....	" 20 00 35 00
" croisé.....	" 2 00 3 00
" rouge.....	" 0 00 1 00
Loup cervier.....	" 1 50 2 00
Martre foncée.....	" 0 00 1 00
Martre claire.....	" 0 60 0 00
Vison foncé.....	" 0 75 1 00
Vison clair.....	" 0 50 0 00
Loutre.....	" 8 00 10 00
Rat musqué d'hiver.....	" 0 08 0 16
" du print'ps.....	" 0 00 0 10
Chat sauvage.....	" 0 40 0 50
Bête puante.....	" 0 40 0 60
<i>PEAUX</i>	
<i>Prix payés aux bouchers</i>	
Peaux vertes No 1.....	p. 100 lbs 6 50
" No 2.....	" 5 50
" No 3.....	" 4 50
" de moutons.....	p. pièce 1 00
" de mout. tond.....	" 0 20
" d'agneaux No 2.....	" 0 20
" de veaux, No 1.....	p. lb 0 05
<i>CUIRS</i>	
<i>A 6 mois.</i>	
Cuir à sem. No 1 B. A.....	p. lb 0 24
Cuir à sem. No 2 B. A.....	" 0 21
Cuir Buffalo No 1.....	" 0 19
Cuir Buffalo No 2.....	" 0 17
Slaughter No 1.....	" 0 27
Harnais.....	" 0 30
Vache cirée mince.....	" 0 35
Vache cirée forte.....	" 0 30
Vache sur le grain.....	" 0 35
Vache grain écossais.....	" 0 35
Taure française.....	" 0 95
Taure anglaise.....	" 0 70
Taure cadadienne en peau.....	" 0 55
Veau canadien.....	" 0 60
Veau français.....	" 1 40
Vache fendue moyenne.....	" 0 24
Vache fendue forte.....	" 0 20
Vache fendue petite.....	" 0 18
Carton cuir canadien.....	" 0 12
Cuir verni grainé.....	p. pied 0 15
Cuir verni uni.....	p. lb 0 14
Cuir grainé.....	" 0 14
Mouton mince.....	" 0 40
Mouton épais.....	" 0 35
Buff.....	" 0 12
<i>CHARBON DANS LES CLOS</i>	
Stove.....	p. 2000 lb 6 25
Nut.....	" 6 25
Egg.....	" 6 00
Furnace.....	" 6 00
Scotch Grate.....	" 6 00
Scotch Steam.....	p. 2240 lb à 5 00
Lower Ports Steam.....	4 00 à 4 50
Blacksmiths.....	p. 2000 lb 6 00 à 6 25
Amer. Cumberland.....	" 6 25 à 6 50
Lehigh.....	" 6 50 à 7 00
<i>HUILES</i>	
Huile de morue T. N.....	p. gl 0 57
" tanneurs.....	" 0 48
" de loup-marin blanche.....	" 0 44
" raffinée.....	" 0 45
" paille.....	" 0 40
" de lard, extra.....	" 0 35
" No 1.....	" 0 75
" d'olive pour machine.....	" 0 85
" ".....	" 0 00
" à bouche.....	" 1 00
" à lampion.....	" 2 20
" de palme.....	" 0 00
" de baleine.....	" 0 00
" pétrole.....	p. char 0 14
" ".....	p. lot 0 14
" améric.....	p. char 0 21 1/2
" ".....	p. 10 qrt 0 22 1/2

La Banque du Peuple

FONDÉE EN 1835.
CAPITAL 1,200,000
RÉSERVE 200,000
 JACQUES GRENIER, écr. président.
 J. S. BOUQUET, écr. caissier.
SUCCURSALE:
 Québec, basse-ville, E. C. Barrow, gérant.
 St-Roch, E. B. Dumoulin, gérant.
 Trois-Rivières, P. E. Panueton, gérant.
 Saint-Jean, M. Besselin, gérant.
 Saint-Jérôme, J. A. Thérberge, gérant.
 Saint-Réal, C. Béland, gérant.
CORRESPONDANTS:
 Londres, Ang., MM. Glyn, Mills, Currie
 The Alliance Bank (limited).
 New-York, The National B'k of the Republic

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau principal, Montréal.
CAPITAL PAYÉ \$500,000
RÉSERVE 140,000
DIRECTEURS:
 Alph. Desjardins, M.P., président.
 A. S. Hamelin, vice-président.
 John L. Cassidy, Lucien Huot.
 A. L. de Martigny.
 Bureau principal: A. de Martigny, caissier.
 D. W. Brunet, assistant-caissier.
 Agence St-Hyacinthe, A. Clément, gérant.
 Valleyfield, La. de Martigny, gérant.
 Beauharnois, C. H. Hamel, gérant.
 Fraserville, J. F. Pellant, gérant.
 Victoriaville, A. Marchand, gérant.
 Plessisville, H. Dorion, gérant.
 St-Simon, D. Denis, gérant.
 Drummondville, J. E. Girouard, gér.
 St-Sauveur, Québec, N. Dion, gérant.
 St-Jean-Baptiste, L. G. Lacasse, gér.
 Ste-Cunégonde, G. N. Ducharme, gér.
 rue Ontario, C. H. A. Guimond, gér.
 Corresp. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co
 à New-York, Nat. Bk. of Republic

Banque Ville-Marie

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.
 Capital souscrit \$500,000
DIRECTEURS:
 W. WEIR, prés., J. G. DAVIE, vice-prés.
 W. STRACHAN, GODEF. WEIR et U. GARAND.
 UBALDE GARAND, caissier.
SUCCURSALES:
 Berthier, Hull, Lachute, Louiseville, Nicolet, St. Césaire, St. Jérôme.
 Département de l'Épargne:
 Bureau Principal, Hochelaga et Pointe St. Charles, Montréal.
 Agents à New-York:
 The National Bank of the Republic.

Banque d'Hochelaga.

CAPITAL VERSÉ \$710,100
RÉSERVE 100,000
 F.-X. St-Charles, président.
 M. J. A. Prendergast, caissier.
 BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL.
Succursales: Trois-Rivières, Joliette, Sorel, Valleyfield, Abattoirs de l'Est.
Gérants: H. N. Boire, J. H. Ostigny, A. A. Larocque, S. Fortier.
Correspondants:
 Londres, Angleterre, The Clydesdale Bank (limited).
 Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
 New-York, The National Park Bank.
 Boston, The Maverick National Bank.
 Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas.

La Banque Nationale.

BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC
 Capital payé \$1,200,000
 Hon. Isidore Thibaudeau, président.
 Frs. Klouac, écr., vice-président.
DIRECTEURS
 Théop. LeDroit, écr. M. W. Baby.
 Aug. Gaboury, écr. E. W. Méthot, écr.
 Ant. Painchaud, gér. L. Bilodeau, gér.
 P. Lafrance, caissier. N. Matte, inspecteur.
 Succursale de Montréal: A. Brunet, gérant.
 Succursale d'Ottawa: C. H. Carrière, gérant.
 Succursale de Sherbrooke: P. J. Besselin, gérant.
 Agents en Angleterre: The National Bank of Scotland, Londres.
 A Paris, France: MM. Grunbaum Fr. & Cie.
 Aux États-Unis: New-York: The National Bank of the Republic, N. Y.; The National Reserve Bank, Boston.
 A Terrebonne: The Commercial Bank of Newfoundland.
 P. Ontario: The Bank of Toronto.
 Au Canada: St. Mar. The Merch. Bk. of Halifax, Bank of Montreal.
 Manitoba: Union Bk. of Lower Can.

LA SEMAINE FINANCIERE

A Montréal, l'argent est abondant pour l'usage des emprunteurs à demander sur garantie de titres, et pour ceu. à le taux d'intérêt varie de 3 à 3½ p. c. Cependant, vu la fermeté des marchés monétaires de Londres et de New-York, il est fort possible que ces taux se raffermissent d'ici à quelques jours.
 L'escompte des effets de commerce se fait aux taux de 6 à 8 p. c. mais en grande partie entre 7 et 8 0/10.
 Les banques ont passé sans secousse la journée du 4 août qui était, d'ailleurs, peu chargée.
 Le temps approche où le mouvement des récoltes va obliger les banques anglaises à rappeler une partie des fonds qu'elles ont placés à New-York. Comme le rendement s'annonce bien, il y a lieu de compter sur un mouvement actif, d'autant plus que les cultivateurs ayant grand besoin d'argent, vendront sans doute une bonne partie de leurs récoltes cet automne.
 A Londres les capitaux disponibles sur le marché libre ont pris beaucoup de fermeté pendant la semaine; ils sont cotés aujourd'hui à 2½ p. c. La banque d'Angleterre a porté son taux d'escompte à 3 0/10 afin d'enrayer le mouvement de retrait de numéraire qui se produisait.
 A New-York les prêts sur titres à demande sont fermes à 3 p. c. Le change est assez tranquille aux cours de:
 Banquiers Particuliers
 Sterling 60 jours 9 1/16 à 3/16 9 1/4 à 1/2
 " 3 j. 9 9/16 à 9 11/16 9 1/4 à 1/2
 " câblesgrammes 10 à 1/2
 New-York, 1/16 esc. à pair 1/2 à 1/4 pr
 Francs—Papier long 5.21 1/2
 do Papier court 5.19 1/2
 La banque du Peuple a annoncé un dividende semestriel de 3 0/10; c'est le taux ordinaire de ses dividendes pour le premier semestre.
 La bourse a été peu active d'abord, puis un peu plus animée. Les cours ont été fermes pour presque toutes les valeurs et quoiqu'il y ait eu moins de fermeté hier et aujourd'hui, les cours de ce soir sont encore en hausse sur ceux de jeudi dernier.
 La banque de Montréal a fait 216 mardi, elle est depuis descendue à 215 1/2. La banque Ontario a eu une ve. te à 124, une autre à 123 1/2, pour de petits lots. La banque Nationale est demandée à 86 1/2; il est probable que, s'il y avait des actions sur le marché, on les paierait jusqu'à 90.
 La banque de Toronto à fait 210, et la banque Union 93.
 La banque des Marchands et la banque du Commerce ont en quelques fluctuations; mais toutes deux n'ont varié que d'une fraction. Parmi les valeurs industrielles, le télégraphe de Montréal a été très actif et en hausse, le dividende trimestriel ayant été payé ponctuellement. Si le public voulait se laisser convaincre que le dividende sera régulièrement payé, l'action du télégraphe, qui rapporte 8 0/10, serait cotée dans les 120; mais M. Erastus Wiman et quelques autres ont voulu une peu trop forcer la spéculation l'année dernière et il en est resté sur le compte du télégraphe un coupon qui n'est pas facile à effacer.
 Le Richelieu est monté à 54 1/2, et revient à 54.

Les cours d'ouverture et de fermeture de la huitaine sont comme suit:

	Jeu	Jeu
	2 août	9 août
Banques	214 1/2	215 1/2
Montréal	123	123 1/2
Ontario	105	105
Peuple	145	150
Molson	86 1/2	86 1/2
Jacques-Cartier	137 1/2	137
Marchands	116	116 1/2
Commerce	116	116 1/2
Divers		
Télégraphe	90	92 1/2
Richelieu	54	54
Gaz	211	211 1/2
Chars urbains	205	205
Pacifique	57	57 1/2

Les compagnies de coton ont été peu actives, mais soutenues. On les cote aujourd'hui:

	Vend.	Achet.
Canada	40	35
Dundas	42	32
Montréal	82 1/2	75
Stromont	70	70
Hochelaga	125	115
Marchands	70	70

LE DEPOT PRINCIPAL

Pour la vente en gros des spécialités suivantes:
 Remède du Père Mathieu
 Remède du Dr Sey
 Amers Indigènes
 Lotion Persienne, etc.,
 SE TROUVE CHEZ
S. LACHANCE
 Pharmacien et Chimiste
 1538 & 1540 rue Ste-Catherine.
 SUCCURSALE:
 263 rue N.-Dame, Hochelaga.
 6 juillet 1888—1a

ESSAYEZ NOS BALEINES DE ROBES



Les seules Baleines de Robes qui ne se brisent pas, ne se rouillent pas, ne se déforment et ne fendent pas. Elles ne sont pas affectées par la transpiration ou la chaleur du corps. Elles se coupent à la longueur voulue ou peuvent être achetées recouvertes en longueurs de 6, 7, 8 et 9 pouces. Elles sont toujours prêtes à être employées et peuvent être posées à la main ou à la machine.

Le Corset FEATHERBONE

Le seul Corset parfait
 Le Corset le plus léger, le plus durable
 N'a aucune partie en acier pouvant se rouiller ou se briser, et garde cependant sa forme parfaite, et ne peut se relever sur les hanches.

NOTRE GARANTIE.
 Nous garantissons que chacun de nos Corsets Featherbone est absolument imbrisable, et laisse toutes ses aises à la personne qui le porte, se lave et se repasse sans dommage, et donne satisfaction sous tous les rapports. Si nos Corsets ne remplissent pas ces conditions, retournez-les dans l'espace de quatre semaines et votre marchand vous rendra votre argent.

A vendre par les premières maisons.
ST. THOMAS FEATHERBONE CO.,
 SEULS FABRICANTS, ST-THOMAS, ONT.
C. H. MARTIN,
 Agent à Montréal, 260 rue St. Jacques.
 27 juillet 1888.

La Cie. Canadienne de Caoutchouc DE MONTREAL

MANUFACTURE DE
 Claques et Bottes en Caoutchouc, Bottines en Feutre et Drap, Courroies, Boyaux et Paquetages, Boyaux pour pompe à incendie, Drap en Caoutchouc pour voitures, etc.
 Bureaux et Entrepôts: 323 et 325 RUE ST. PAUL, MONTREAL
 Ateliers: 974 à 1000 RUE NOTRE-DAME, Carré Papineau }
 Succursale: 45 RUE YONGE, TORONTO.
 8 août 1888—6m

Manufactures Françaises.

Francis Giroux

Patronné par la Chambre de Commerce de Paris

No. 56 Rue St-François-Xavier

MONTREAL

Seul Agent au Canada pour les maisons suivantes:

Epiceries, Produits alimentaires.	Confiserie, Fruits glacés, etc.
RISCH & CHEMINANT, Paris, Conserve alimentaires, Pois verts, Champignons, etc.	PARCELIER & FOULON, Clermont-Ferrand, Confitures, Fruits glacés et confits.
DUBOSC, Moutardes et Marinades.	Drogues, Parfumerie, Fantaisie.
RIVOIRE & CARRET, Lyons, Pâtes alimentaires, Vermicelle, Macaroni.	COUDRAY, Paris, Savons, Parfums et Eaux de Toilette, etc.
LOMBART, Chocolat.	MAUREY-DESCHAMPS, Brosses, Peignes.
RAYNAUD, Huile d'Olive, Abricots secs	Ornements d'église, Articles religieux.
BAYLE FRERES, Confitures en pots.	MAZOVER, BALME & CIE., Chapelets, Médailles et Articles religieux.
Vins et Liqueurs.	Encre.
SILLIMAN, Bordeaux, Vins rouges et blancs.	ANTOINE & FILS, Encres.
HAUTBERT, Vins de Bourgogne.	Luneterie, Instruments scientifiques.
GALLIFET, Liqueurs fines, Chartreuse.	SOCIÉTÉ DES LUNETIERS, Lunettes, Instruments d'optique et de mathématique, etc.
CORBRION & PLASSE, Absinthe Suisse	

ETABLIE EN 1856.

Successeurs de feu J. C. McLAREN

THE J. C. McLAREN BELTING CO.

SEUL FABRICANT DE

Courroies en Cuir au Tan de Chêne

DANS LA PUISSANCE.

On sollicite les commandes du Commerce. L'escompte réduit les prix au niveau des Courroies tannées à l'écorce de pruche. Demandez les prix avant de placer vos commandes.

Nos. 292 & 294 rue St-Jacques, MONTREAL

4 mai 1888.

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS DE

VINS, LIQUEURS, EPICERIES

242, 244 & 246 RUE ST-PAUL

VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT

Département Spécial:—Farines, Provisions, Beurre, Graisse, Lard, etc., etc.

Nous nous chargeons de la vente de BEURRE, ŒUFS, et autres Produits que vous voudrez bien nous consigner.

87-88-91-93 rue des Commissaires, MONTREAL

4 mai 1888.

MICHEL LEFEBVRE & CIE

NEGOCIANTS-INDUSTRIELS

Alcools, Vinaigres, Produits Chimiques, etc.

USINES.

80 & 82 Chemin Papineau

BUREAUX ET ENTREPOTS.

21, 23 & 25 rue Gosford - Montreal

IMPERIAL

Insurance Company of LONDON

BUREAUX A LOUER dans la nouvelle bâtisse Place d'Armes, près de la Banque de Montréal. Ces bureaux conviendront parfaitement pour banques, compagnies d'assurances, marchands, courtiers, avocats, notaires, etc. Ils seront aménagés et divisés à la demande des locataires.

Occupation 1er Mai 1889.

S'adresser à

W. H. RINTOUL, Secrétaire Résidant

NO. 6 RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL.



18 mai 1888.

Wm. King et Cie

FABRICANTS DE

Meubles de toutes sortes

ET IMPORTATEURS DE

LITS en FER et en CUIVRE

Demandez nos prix soit en gros ou en détail et nommez le "PRIX COURANT." Le meilleur choix à Montréal.

Salles & Entrepôts: 652 rue Craig

T. A. & A. U. GROTHÉ

Importateurs et fabricants de

MONTRES et BIJOUX

Horloges, Argentierie, etc.

No 95½, RUE SAINT-LAURENT

MONTREAL.

Christmas & New Year's

VISITING CARDS

Cartes de Noël et du Jour de l'An. Cartes pour réceptions et soirées, menus, etc. Gravure et Impressions dans les derniers goûts,

Chez BISHOP

165 et 167, RUE ST-JACQUES

J. CARTIER, Jr

Comptable, Auditeur, Commissaire, Liquidateur de Faillites.

BUREAUX: No. 44 RUE ST-VINCENT

18 mai 1888.

ANDREW BAILE

Marchand de Charbons

69 rue McGill

Vis-à-vis la rue Wellington MONTREAL.

Importateur et Marchand de

Toutes sortes de Charbons, Coke, Briques à feu, Terre à feu, Fontes, etc.

18 mai 1888—6m

DONAT BRODEUR

AVOCAT

BLOC FERRIER 1608 NOTRE-DAME CHAMBRES 22

Bureau du Soir: 1552 Ste-Catherine

MONTREAL

24 février 1888—1a

Hudon, Hébert & Cie

(Ci-devant J. HUDON & CIE)

Importateurs de

Vins, Liqueurs et Provisions EN GROS

304 et 306, rue St-Paul

143 et 145, rue des Commissaires

N.B.—Nous faisons une spécialité des VINS de MESSE, et tenons constamment en mains pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragone et le Sauternes.

1801 } Maison la plus ancienne du Canada. { 1801

J. L. Cassidy & Cie

Importateurs de

Faïence, Verrerie, Poterie, Porcelaine, Argentierie, Coutellerie, Lampes et Candelabres, Gazeliers, etc., etc.

Assortiment spécial pour hôtels, chemins de fer, bateaux, etc., en gros

Nos 339 et 341, RUE SAINT-PAUL MONTREAL.

Pierre Hemond & Fils

Manufacturiers de Chaussures

No. 220 rue St-Paul

Constamment en mains un assortiment complet de Chaussures de tous genres, pour hommes, femmes, filles et enfants, à des prix extrêmement réduits. Aussi—Seuls propriétaires de la célèbre bottine JUBILÉ si avantageusement connue du public par son élégance et sa durabilité.

HEMOND'S FRENCH DRESSING est le plus populaire dans toute la Puissance.

Une visite à nos ateliers est respectueusement sollicitée avant de placer vos commandes ailleurs.

10 mai 1888—1a

Doherty & Doherty

AVOCATS

No. 13, RUE DE L'HOPITAL

MONTREAL

LA SEMAINE COMMERCIALE

Montréal 9 août 1888.

La semaine écoulée a été plus calme que celle qui l'avait précédée, et cela se conçoit. Les opérations de la récolte ont lieu sur tous les points du pays, personne ne songe à faire des achats, en dehors de ce qui est absolument nécessaire pour la vie courante. Marchands et cultivateurs suivent avec grand intérêt et sans anxiété, nous devons le dire, les progrès des travaux agricoles. La sécheresse qui a fait tant de tort dans l'Ontario n'a affecté que fort peu la province de Québec et sauf dans quelques districts, les récoltes de toute nature sont dans d'excellentes conditions. Les grains donneront un bon rendement, le foin est satisfaisant en quantité et en qualité, et les choux, oignons, tomates sont dans des conditions favorables. Dans quelques districts les pois ont souffert de la sécheresse et les pommes de terre laissent à désirer. Somme toute l'ensemble de nos renseignements nous permettent d'espérer une bonne campagne agricole et par conséquent une bonne saison d'automne et de printemps.

Les nouvelles européennes indiquent plutôt une aggravation dans la position des marchés qu'une amélioration; la France et l'Angleterre auront certainement des récoltes en déficit.

Les paiements sont en général tout ce qu'ils peuvent être à cette époque de l'année.

Alcalis.—Les réceptions ont été un peu plus considérables cette semaine et les transactions ont été plus actives avec prix soutenus. Nous cotons: Potasses premières \$3.90 à \$3.95 et Potasses 2des \$3.50.

Charbons.—La position est toujours très tendue, et nous nous étonnons de ne pas avoir de hausse à constater, au moment où nous écrivons. Les ordres à livrer sont nombreux et dépassent les quantités dont les marchands peuvent actuellement disposer. La hausse attendue pour le commencement du mois ne peut tarder à arriver et nous ne saurions trop engager nos lecteurs à faire leur provision aussitôt que possible.

Cuir.—Le léger mouvement que nous constatons la semaine dernière dans les ventes ne s'est pas maintenu et les opérations ont été très faibles pendant les derniers jours. Les assortiments sont toujours au complet et les acheteurs peuvent en ce moment opérer dans de bonnes conditions.

Les fabriques de chaussures n'ont pas été aussi actives, et les fabricants, après avoir exécuté les ordres à livrer immédiatement, ont quelque peu diminué leur production. Les paiements dans cette branche de l'industrie, laissent à désirer.

En peaux vertes, les affaires sont lourdes et les prix manquent de fermeté. Nous cotons:

	Achats à la boucherie.	Ventes aux tanneurs.
No. 1	6.50	7.00
No. 2	5.50	6.00
No. 3	4.50	5.00
Moutons tondu	20	0.25
Agneaux	0.35	0.40
Moutons laine	1.10	1.25
Veaux	05	0.06

Laines.—La demande continue à être bonne, et des lots importants

ont été vendus cette semaine dans de bonnes conditions. Nous cotons 22 à 23c. pour laine canadienne.

Draps et nouveautés.—Sur place les affaires sont très calmes et les marchands ne s'attendent à aucune reprise sérieuse avant la fin du mois; les rapports des voyageurs accusent une certaine augmentation dans les ordres, mais par contre ils constatent que les stocks en campagne sont assez forts.

La réunion des fabricants d'indiennes et de cotons de couleur du Canada, qui avait été ajournée, doit avoir lieu aujourd'hui; l'impression générale est que les manufacturiers arriveront à une entente, c'est-à-dire à une coalition de tous les fabricants y compris les moulins de Marysville.

Epicerie.—La semaine a perdu un peu de l'activité que nous constatons depuis le commencement de la saison; les ordres sont moins nombreux et moins forts que par le passé; mais cette tranquillité relative se présente toujours à cette époque de l'année.

Les sucres sont sans changement, mais la demande en est beaucoup moindre et les prix manquent de fermeté.

Nous cotons les sucres raffinés:

Extra ground [en fleur] par qrt.	9
" " " " " " " "	9½
Lump [morceaux] par quart.	8½
" " " " " " " "	8.7/16
" " " " " " " "	8½

Powdered [en poudre] par qrt. 8½
Redpath granulé par quart. 8
" " " " " " " " 8½

Par lots de 15 quarts, il faut déduire ½ sur ces prix.

Ces prix sont nets à 60 jours ou 1½ p. c. d'escompte à 15 jours.

Les sucres jaunes sont dans la même position que la semaine dernière, nous les cotons de 5½ à 6½c, avec gradation d'½c. par qualité.

En mélasses, le marché est toujours ferme et à la hausse, et nous cotons pour les Barbades 38c. par tonne, 39c. par baril et 40c. par quart.

Il est à notre connaissance qu'une maison de notre place a télégraphié cette semaine à Halifax pour savoir s'il y avait sur cette place des mélasses à vendre. Il lui fut répondu qu'il n'y en avait pas, mais qu'une maison de St-Jean, N.-B., en avait un lot. Cette maison possède en effet un lot de 600 tonnes pour lequel elle demande 40c. pris à St-Jean, c'est-à-dire équivalent à 44½c rendu à Montréal. Nous nous attendons avant quinze jours à une hausse sur cet article et nous cotons avant peu les mélasses à 40c. par tonne.

En conserve, les maquereaux sont en hausse et cotés \$1.60. La pêche a été mauvaise et le peu qui a été pris a été envoyé aux États-Unis. Le Homard est rare sur place et coté \$1.50. Les saumons dont la demande est très forte en ce moment valent \$1.70, ce prix se maintiendra pendant la quinzaine à venir, c'est à dire jusqu'à la réception des conserves de la saison. Nous croyons que sur la demande la nouvelle fabrication ne se vendra pas au-dessous de \$1.70, au contraire.

La nouvelle production de tomates en boîtes est offerte à \$1.02½ et \$1.07½c. suivant la marque.

En riz nous cotons:

Riz A, par sac de 250 lbs.	\$3.25
Riz B, " " " "	3.40

½ sac de 100 lbs.	3.45
½ sac de 50 lbs.	3.50
½ sac de 25 lbs.	3.55

Le tout à 4 mois.

Pour les graisses nous renvoyons à notre REVUE DES MARCHÉS.

Huiles.—Les pétroles restent fermes à 13½c pour livraison immédiate; 14½c pour livraison septembre et 15c pour le reste de l'année par char. Au détail nous cotons 15c pour livraison immédiate avec augmentation dans la demande.

Nous cotons les huiles américaines 21½, 22½, 23 et 23½c suivant quantité pour les pinne white et de 23½ à 25 pour les water white.

Il y a une demande assez forte pour de l'huile de pétrole brute, qu'on emploie dans l'industrie pour remplacer le charbon, surtout dans les districts où le prix demandé pour le transport du charbon est trop élevé.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LIQUIDATIONS

Coaticook.—M. Pierre Richard, magasin général, a fait cession de ses biens.

Montréal.—J. E. Clément & Cie, "Restaurant Rivoli" ont fait cession.

Théodose Desloges, peintures etc. est en faillite.

Grant, McConkey & Cie, épiciers, ont fait cession de leurs biens; passif \$13,500.

On dit que W. C. Hickman, le notaire "banquier" a quitté la ville.

J. L. Lamplough, marchand de musique, est en faillite.

Le stock de Neveu & fils, épiciers, a été saisi sur la poursuite du propriétaire du magasin.

J. Bte Raby, épicier a fait cession à la demande de MM. Langlois & Cie. M. Chs Desmarteau a pris charge du stock.

E. Forcimer & Cie, bijoutiers, ont composé à 50% de leurs dettes à compter du 20 Juillet, avec la garantie de M. Blumenthal.

Une demande de cession a été signifiée à M. C. T. Jetté, épicier.

Le stock de J. B. Pontbriand & Cie., épiciers, a été vendu à 68 p. c. de l'inventaire à MM. Bigaouette & Frère.

Chambly Canton.—Mlle Catherine Purcell, marchandes sèches, a obtenu un concordat moyennant 20 p. c.

Sherbrooke.—W. W. Beckett & Cie., ferronnerie, ont offert à leurs créanciers 50c dans la piastre; cette offre ayant été refusée, ils ont vendu leur stock à A. H. Foss.

Québec.—M. Trépanier faisant affaires sous la raison sociale de Trépanier & Cie, draps et nouveautés, a fait cession de ses biens.

St. André Avelin.—Le stock de M. Fabien Bussière a réalisé 40 % du prix l'inventaire.

St. Barthélemy.—Le stock de L. A. Aubin, magasin général a été vendu à 39½c et les créances à 8½c dans la piastre.

St. Jean Chrysostôme.—Le stock de Téléphore Brassard sera vendu à l'encan le 14 août 1888.

St. Romuald.—Le stock de Wenceslas Blais a été vendu à 47½ p. c. de l'inventaire, les créanciers recevront environ 25 % du montant de leurs créances.

Trois-Rivières.—J. E. Godin, chaussures, a fait cession de ses biens.

Chesterville, Ont.—Le stock de J. Casselman a été vendu à 60 % du prix de l'inventaire.

London, Ont.—Chs. A. Crawford & Cie, nouveautés, ont fait faillite; passif environ \$37,000; actif \$8,000

Pembroke, Ont.—Thos. Clarke, mar-

chandises sèches, offre à ses créanciers 75 % à 3, 6, 9, 12 et 15 mois, avec l'endos de son frère Edouard Clarke, sellier, du même lieu.

Peterborough, Ont.—Le stock d'Andrew McNeil, bonnetterie, a été vendu à 20c. dans la piastre.

NOTES

J. J. Kavanagh, épicier, de Montréal, a été interdit par la cour.

John McIntosh de la maison John McIntosh & fils, fondateurs, Montréal est décédé.

J. H. Wallace est entré dans dans la société R. Moat & Cie, courtiers, Montréal, On dit que A. G. Elliott de l'ancienne maison A. G. Elliott & Cie, huiles etc, a quitté la ville.

La société Leclerc & Cusson, Montréal a été dissoute, M. Leclerc continue seul les affaires.

Le stock de C. I. Arnold, Sherbrooke, a été vendu à 50 %.

M. McLean, boulanger, de West Farnham, a vendu sa clientèle et son matériel à M. Téléphore Richard.

MM. John Skelly & Cie, épiciers en gros, Montréal ont commencé à liquider pour se retirer des affaires.

James Walker & Cie, marchands de fer, Montréal, offrent en vente leur fonds de commerce.

M. Sylvestre Dunn, confiseur de St-Jean a déménagé à West Farnham.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Borgzinner Bros" agents manufacturiers, Max Borgzinner et Alexander Borgzinner de Londres et Louis Borgzinner de Montréal. Depuis le 1 mai 1888.

"Bélair & Piuze" agents d'assurance, J. L. Bélair et N. Piuze de Montréal. Depuis le 1 mai 1888.

"A. Lavallée & fils" A. Lavallée et Charles Lavallée fabricants d'instruments de musique, Montréal. Depuis le 26 juin 1888.

"W. McGowan & Son" épiciers, M. Wm McGowan et J. H. McGowan. Depuis le 1 mai 1888.

"Ethier & Leduc" entrepreneurs, A. Ethier et H. Leduc de Montréal. Depuis le 27 juin 1888.

"Roy & Frères" hôteliers, D. Roy et J. Roy de Montréal. Depuis le 4 juin 1888.

"Louis Paquette & Cie" entrepreneurs, L. Paquette et Marie Paquette du Mile End. Depuis le 28 juin 1888.

"Arnton Bros" marchand de charbon, Thomas S. Arnton et J. J. Arnton. Depuis le 10 mai 1888.

"Dubreuil & Charette" entrepreneurs, Victor Dubreuil et T. Charette. Depuis le 23 mai 1888.

"Cie Parisienne d'optique" C. Nouris et J. Petit opticien de Montréal. Depuis le 30 juin 1888.

RAISONS SOCIALES

"J. W. Cooke & Co" J. W. Cooke, meublier. Depuis le 1 mai 1888.

"The Henderson manufacturing Co" manufacturiers de biscuits, O. H. Walters. Depuis le 20 juin 1888.

"St-Jean & Cie" écurie de louage Mary A. Amélia Elliott. Depuis le 5 juin 1888.

"James Gannon & Cie," Elizabeth Coogan. Depuis le 19 juin 1888.

"A. E. Goyette & Co," bijoutier, Victoria Lasablonnière, épouse de A. Goyette. Depuis le 22 juin 1888.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 82, rue Saint-Gabriel, Montréal.
 ABONNEMENTS:
 Montréal, un an \$2.00
 Canada et Etats-Unis 1.50
 France, par trimestre fr. 12.50

Publié par La Société de publication commerciale, J. MONTES, Gérant.

MONTREAL, 10 AOUT 1888.

ARBITRAGE COMMERCIAL

La Chambre de Commerce de Londres s'est mise à la tête d'un mouvement qui a pour but d'établir dans la capitale de l'Angleterre un tribunal d'arbitrage commercial. Le tribunal aurait à juger tous les différends pouvant survenir entre les commerçants.

La Chambre siégerait tous les jours pendant les heures d'affaires, et nommerait aussitôt qu'une affaire lui aurait été soumise, les arbitres devant l'étudier. Ces arbitres seraient choisis parmi les banquiers, courtiers, industriels, marchands armateurs etc., jouissant d'une réputation sans tache.

Un marchand sera nommé dans une discussion purement commerciale, un armateur dans un cas de dispute maritime, un courtier dans une affaire de commission, en un mot les parties en litige seront jugés par leurs pairs, et la procédure sera faite de façon à obtenir un résultat immédiat.

Les parties auront le droit de limiter la procédure et l'étendue de l'enquête, en vue de protéger leurs intérêts et le secret de leurs affaires; ils pourront être représentés par des conseils si elles désirent.

Comme principe ce projet est excellent, mais malheureusement nous croyons que sa mise en pratique ne soit difficile. Lorsqu'il s'agit d'un arbitrage entre négociants appartenant à une même association: Chambre de Commerce, association commerciale etc. l'arbitrage est facile à faire, en ce sens que les statuts de ces institutions en exigent l'exécution, sous peine d'exclusion, des membres qui s'y soumettent. Mais dans une ville comme Londres, où la masse des négociants est en dehors des guilds, comment la Chambre de Commerce, ou Tribunal d'arbitrage, pourra-t-elle faire exécuter ses décisions? Les négociants honnêtes s'y soumettront; mais les autres et ce sont justement ces derniers qui soulèvent le plus grand nombre de difficultés—que feront-ils? Et si après avoir accepté l'arbitrage ils refusent d'exécuter le jugement des arbitres, quel moyen légal pourra-t-on employer pour les y contraindre?

L'arbitrage est préférable à tous les procès, même aux meilleurs, mais tant que la loi n'interviendra pas pour rendre exécutoire les décisions des arbitres librement acceptés de part et d'autre, nous croyons peu à son efficacité.

Nous n'en suivons pas moins, avec beaucoup d'intérêt les efforts faits par la Chambre de Commerce de Londres, et nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès réalisés dans cette direction.

LA CONVERSION

Notre confrère *The Monetary Times* dans sa dernière *Revue des Banques* a cru devoir donner son opinion sur la légalité de la conversion, c'est-à-dire du rachat avant l'échéance d'obligations remboursables à terme.

"Déclarons d'abord, dit-il, que, réduire l'intérêt sur les emprunts d'état et de diminuer les charges du peuple, est un objet des plus louables. Cela va sans dire. Si les emprunts étaient remboursables au choix de l'emprunteur et portaient un intérêt plus élevé que le taux courant, l'emprunteur pourrait emprunter à un taux plus bas et payer les obligations antérieures. Cela aussi va sans dire. Mais dans le cas qui nous occupe, les fonds ont été empruntés et prêtés pour un terme déterminé. La durée du prêt était de l'essence du contrat, et il y a des droits et des devoirs de chaque côté qui lient l'emprunteur et le prêteur. Le prêteur ne pourrait avoir le droit de demander le remboursement de ses fonds pendant la durée du terme, ni d'exiger un taux d'intérêt plus élevé. L'emprunteur, d'un autre côté, ne pourrait pas obliger le prêteur d'accepter un taux d'intérêt diminué, ni le remboursement forcé du capital.

Une phrase du Code Civil du Bas Canada a été citée et on en a torturé le sens pour lui faire dire ce qu'elle ne dit en aucune manière. Mais, d'abord, le Code Civil du Bas Canada ne s'applique pas au cas actuel, parce que les obligations ont été placées et l'émission a été faite à l'étranger. Mais si le Code Civil pouvait s'y appliquer, l'article qui dit que le terme est toujours présumé stipulé en faveur du débiteur ne fait qu'exprimer un principe général bien connu applicable à la majorité des cas où le débiteur retire quelque avantage du délai qui lui est accordé. Le Code Civil n'a jamais eu l'intention d'annuler un contrat formel et de forcer un créancier, contre son gré, à accepter une réduction du terme ou un taux d'intérêt moins élevé pour sa créance.

Contrairement à l'opinion de notre confrère nous croyons que la conversion forcée d'emprunts amortissables pourrait être faite légalement mais la question de légalité n'étant pas de la compétence d'un journal d'affaires, nous nous contenterons d'appuyer notre opinion sur une consultation donnée dans *l'Economiste Français* par M. Paul Leroy-Beaulieu. On verra par le texte de cette consultation, que l'éminent économiste a été autrefois d'avis qu'un emprunt amortissable ne pouvait pas être converti; ce qui donne plus de poids encore à sa conclusion en faveur de la conversion de ces emprunts.

On remarquera en outre que M. Leroy-Beaulieu traite la question au point de vue du droit français; et enfin, que l'analogie entre des emprunts amortissables par tirages périodiques et ceux qui sont remboursables en entier à date fixe est absolue quant au principe du remboursement au pair avant échéance.

LE REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION DES OBLIGATIONS AMORTISSABLES PAR TIRAGES PÉRIODIQUES.

On nous consulte sur une question qui est d'une certaine délicatesse: celle de savoir si un Etat qui émet des obligations amortissables par tirages périodiques, peut, avant l'expiration de la pé-

riode d'amortissement, imposer le remboursement au pair afin de profiter de l'amélioration de son crédit et d'une baisse survenue dans le taux de l'intérêt. C'est à propos d'emprunts 6 0/0 du Chili, que le gouvernement de ce pays voudrait convertir en 4 1/2, qu'on nous pose cette question; mais elle peut être soulevée et elle l'a été en effet, dans bien d'autres circonstances.

Voici comment nous nous exprimons à ce sujet dans notre *Traité de la science des finances*:

"La principale objection que l'on fait aux emprunts et obligations amortissables par tirages périodiques dans un délai déterminé, c'est que, lorsqu'ils ont été contractés dans un temps où le taux de l'intérêt était très élevé dans le pays, ces conditions initiales et évidemment défavorables pour l'Etat doivent être maintenues pendant toute la durée de l'emprunt. Nous trouvons cette observation dans le savant *Traité des Finances* de Ran.

Il n'en est pas ainsi, dit-il, pour les emprunts contractés sous forme de rentes perpétuelles: ceux-ci sont susceptibles de réduction par le procédé de la conversion. L'Etat ayant le droit, à moins qu'il n'ait stimulé le contraire, d'offrir toujours le remboursement à ses créanciers de cette manière, les intérêts payés aux

porteurs de rentes perpétuelles peuvent être ramenés au taux général de l'intérêt du pays, quand les conditions du crédit s'améliorent. Or, il est possible que l'Etat subisse un déchet assez notable en contractant dans les moments critiques un emprunt en obligations amortissables, surtout si la période d'amortissement doit être prolongée pendant un long temps, cinquante ou soixante ans: on a vu, par exemple, en Allemagne, des Etats avoir émis des emprunts de ce genre alors que le taux d'intérêt des fonds publics était de 5 0/0 et le regretter vivement quand le taux était tombé à 3 1/2: et que néanmoins les conditions primitives du contrat devaient être maintenues.

En 1845, on vit un emprunt de Bade émis à 3. 10 0/0; cependant cet Etat continuait à servir des emprunts en obligations amortissables, lesquelles avaient été placées à des taux beaucoup plus élevés. L'avantage de la catégorie d'emprunts que nous étudions, ce serait donc de contraindre l'Etat à un amortissement annuel: l'inconvénient, ce serait que le cadre de ces emprunts est très rigoureux et que les conditions n'en peuvent être facilement modifiées quand le taux du crédit public s'est amélioré. Néanmoins ce dernier inconvénient peut être évité et les observations qui précèdent perdent beaucoup de leur importance, puisque l'emprunt Morgan (1) et les récents emprunts de la ville de Marseille prouvent que les emprunts en obligations amortissables sont susceptibles de conversion, quand ces obligations n'ont pas été émises trop au-dessous du pair ou elles ne tardent pas à regagner." (*Traité de la science des Finances* par Paul Leroy-Beaulieu, 3ème édition, tome II page 316).

Nous devons dire que la jurisprudence, dans ces derniers temps, a incliné en général vers la solution que, en l'absence de clause précise en faveur du créancier, la faculté de se libérer par anticipation au pair reste toujours acquise au débiteur. Une foule de conversions ont été faites depuis dix ans dans ces conditions. Néanmoins, les

(1) L'emprunt Morgan, de 72,000,000 de francs à 5 0/0 remboursable à date fixe, a été émis sur le marché de Londres par le gouvernement de la Défense Nationale dans l'hiver de 1870-71. Il a été converti deux fois; d'abord en 4 1/2 p. c. puis en 3 p. c.

N. de la R.

Etats ou Sociétés, qui empruntent, afin de dissiper toute équivoque feraient mieux d'avertir qu'ils se réservent le droit de remboursement en bloc, au pair avant l'expiration de la période indiquée par le tableau d'amortissement. — *L'Economiste Français*, 18 juin 1887.

Comme nous avons eu souvent l'occasion de le dire à nos lecteurs, il est peu de parties aussi importantes pour l'hygiène des habitations que la pose des conduits d'eau, des tuyaux de renvoi, des tuyaux d'épandage et des appareils de chauffage, c'est-à-dire la partie qui incombe au plombier. Aussi, dans plusieurs pays, on fait passer des examens sévères aux plombiers avant de leur permettre d'exercer leur métier. A Montréal, un cours spécial à l'école des Arts et Manufactures a été ouvert à leur intention. A ce propos, nous signalerons aux propriétaires en construction la maison State & Bannan, 108 1/2 rue Bleury, qui, d'après les informations que nous nous sommes procurées, nous paraissent remplir toutes les conditions requises. Ils ont une expérience pratique des travaux de plomberie, expérience acquise aux Etats-Unis et à Montréal; ils sont au courant des derniers perfectionnements apportés par la science hygiéniste dans l'établissement du drainage et des égouts de l'habitation humaine. Nous les recommandons tout particulièrement.

COMMUNICATION

Monsieur le Rédacteur. Votre journal est le seul, parmi nos journaux de commerce, qui ait apprécié la taxe sur les corporations commerciales à son véritable point de vue.

En effet, tandis que nos propriétés foncières sont lourdement taxées et que ceux dont la fortune consiste en immeubles ont seuls, jusqu'ici fourni la plus grande partie des fonds nécessaires à notre gouvernement municipal, et politique; ceux au contraire dont les revenus proviennent de dividendes sur les parts de banques et d'autres compagnies à fonds social n'ont jamais contribué pour un centin aux dépenses publiques.

La taxe sur les corporations commerciales est donc très équitable, surtout lorsqu'elle est appliquée en proportion du capital mis dans l'entreprise.

Ainsi il est parfaitement injuste qu'une banque dont le capital est de \$12,000,000 paie une plus forte taxe que celle dont le capital n'est que de \$1,200,000.

Et à ce sujet je voudrais vous faire remarquer une chose qui vous a probablement échappé. Les grandes banques anglaises se plaignent d'être taxées en proportion de leur capital, tandis qu'elles n'emploient dans la province qu'une partie de ce capital. Je voudrais faire remarquer que, en effet, la banque de Montréal, par exemple, n'a qu'une seule succursale dans la province, tandis qu'elle en a vingt-trois dans la province d'Ontario. Cette banque, la plus forte institution financière du pays, néglige complètement notre province, et réserve toutes ses faveurs au Haut-Canada; est-il étonnant que les affaires soient plus développées, que l'industrie et le commerce soient plus

actifs chez nos voisins que chez nous? Tout le monde sait de quel avantage est une banque pour le commerce d'une localité; eh bien, nos centres commerciaux, agricoles et industriels de la province n'ont jamais eu l'aide des capitaux de la banque de Montréal. Heureusement, nos banques canadiennes ont, depuis quelques années, entrepris de combler cette lacune; mais elles ont un capital limité, et lorsque, comme cette année, la récolte manque, l'argent manque aussi dans les campagnes, le commerce de nos campagnes se trouve nécessairement à court de fonds pour attendre la nouvelle récolte.

Il est vrai que cette ostracisme de notre province a quelque fois ses inconvénients; le commerce d'Ontario a été mauvais cette année, et la banque de Montréal n'a réalisé que 10 p. c. à peu près sur son capital (augmenté de 50 p. c. par sa réserve) tandis que la Banque du Peuple, dont les affaires sont à peu près exclusivement faites dans notre province, réalisait 11 1/2 p. c. sur le sien.

Ce n'est pas tout ce que j'ai à reprocher à la banque de Montréal et à la banque des Mar bands, qui est dans la même situation vis-à-vis de la province. Il y a un autre grief que doivent ressentir durement nos marchands de Montréal; c'est que, pour maintenir le taux de l'escompte ici à un chiffre relativement trop élevé, les banques qui ont des dépôts énormes du gouvernement, c'est-à-dire de notre argent, placent ces dépôts aux Etats-Unis où le taux de l'escompte est beaucoup plus bas qu'ici.

Ainsi, au lieu de faire profiter notre commerce et notre industrie du bon marché des capitaux qui doit résulter de leur abondance, on exporte ces capitaux et on ne garde ici que jusque ce qu'il faut pour satisfaire à des taux élevés, la clientèle anglaise des banques en question. N'est-ce pas une injustice criante? Figurez-vous, Monsieur le Rédacteur, que le blé soit extrêmement abondant ici et que les meuniers, pour pouvoir maintenir le prix de la fleur, exportent et vendent à sacrifice à l'étranger la plus grande partie de ce blé. Qui ne se révolterait contre cette manœuvre? Et cependant n'est-ce pas absolument ce que font les banques anglaises quand elles placent à New-York les \$6,000,000 de dépôts qu'elles ont eus du gouvernement fédéral?

Je vais donner des chiffres pris dans le dernier rapport fait par les banques au gouvernement :

Banques.	Capital.	Fonds placés aux E.-U.
Montréal.....	\$12,000,000	\$10,402,602.95
B. N. A.....	4,666,666	716,074.00
Marchands.....	6,000,000	1,031,415.69

Ensemble, nos banques anglaises de Québec et d'Ontario ont actuellement placés aux Etats-Unis \$15,600,000 tandis qu'un million ou deux de ces fonds feraient tant de bien au commerce de notre province!

Et ces banques viendront solliciter les sympathies du public parce qu'on taxe leur capital!

Il faut qu'elles aient bien de l'audace ou qu'elles nous croient bien bêtes.

Je demeure, Monsieur, votre etc,

UN PROPRIÉTAIRE.

PROCEDURE COMMERCIALE

Acte concernant la procédure quand à certaines matières commerciales et autres, requérant célérité.

Considérant que la nécessité d'une procédure spéciale accélérée et fait vivement sentir pour l'expédition des causes résultant des transactions commerciales les plus usuelles, ainsi que pour l'instruction de diverses autres contestations d'occurrence journalière et dont la nature requiert célérité: A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

1. Le chapitre premier, du titre deuxième du livre deuxième, de la seconde partie du code de procédure civile est abrogé sauf et excepté pour le district de Gaspé, et le suivant lui est substitué pour les autres parties de la province :

CHAPITRE PREMIER

Matières Sommaires

"887. Sont réputées matières sommaires et instruites comme telles, suivant les règles énoncées dans le présent chapitre :

1. Les actions en résiliation ou rescision de bail, ou en recouvrement de dommages provenant de l'infraction à quelques unes des conventions du bail, ou pour l'exécution des obligations qui en découlent d'après la loi, ou qui résultent des rapports entre locateur et locataire ;

2. Les actions fondées sur lettres de change, billets à ordre ou au porteur, chèques ou mandats de paiement, bons ou reconnaissances de dettes ;

3. Les demandes de commerçants pour prix et valeur de marchandises ou articles vendus dans le cours ordinaire de leurs opérations commerciales ;

4. Les réclamations pour salaires ou gages des commis, employés, ouvriers, journaliers ou domestiques, payables à la journée, à la semaine ou au mois ; ainsi que les réclamations pouvant résulter des rapports entre ces derniers et leurs patrons ;

5. Les réclamations pour pension et logement par les hôteliers et maîtres de pension.

6. Les réclamations fondées sur achat ou vente d'agrs appareils et avitaillement ;

7. Les réclamations résultant d'affrètement ou nolisement, emprunt ou prêt à la grosse ;

8. Celles résultant d'accords et conventions pour salaires et loyers d'équipages ;

9. Celles résultant d'engagement de mer pour le service de bâtiments de commerce.

"888. Les actions mentionnées au paragraphe premier de l'article précédent sont intentées soit devant la cour supérieure, soit devant la cour de circuit, suivant la valeur ou le montant du loyer réclamé, ou le montant des dommages allégués. Le locateur peut joindre à sa demande en résiliation une demande pour loyer dû, avec ou sans saisie-gagerie, et même avec arrêt en la possession du locataire ou des tiers et aussi par droit de suite, s'il est nécessaire.

"889. Les actions énumérées aux paragraphes deuxième, troisième, quatrième et cinquième de l'article

887, sont du ressort de la cour supérieure ou de la cour de circuit, suivant la demande.

"890. La cour supérieure et la cour de circuit exercent leur juridiction, quant aux actions mentionnées au paragraphe premier de l'article 887, pendant ou hors des termes, et même pendant la vacance depuis le trente juin au premier septembre.

"891. Dans les sections mentionnées au paragraphe premier de l'article 887, le délai d'assignation n'est que d'un jour intermédiaire, lorsque le lieu de la signification est dans un rayon de cinq lieues, avec l'extension ordinaire lorsque la distance est plus grande.

Dans les actions mentionnées aux autres paragraphes du même article, le délai d'assignation est de cinq jours intermédiaire lorsque le lieu de la signification est dans un rayon de quinze milles avec l'extension ordinaire lorsque la distance est plus grande.

"892. Le défendeur est tenu de comparaître le jour fixé dans le bref, à défaut de quoi, l'é défaut enregistré contre lui et le demandeur peut procéder en conséquence.

S'il comparait, il est tenu de plaider à la demande, sous deux jours à compter de la comparution à défaut de quoi le demandeur peut procéder *ex parte*.

Le demandeur est tenu de fournir sa réponse dans le délai de deux jours après la production de la défense, à peine de forclusion.

"893. Toute autre pièce de plaidoirie nécessaire pour lier la contestation doit être produite le jour juridique suivant, à peine de forclusion.

"894. Aussitôt la contestation liée, la cause peut être inscrite sur le rôle des enquêtes pour tout jour juridique subséquent, et il est procédé à la preuve au jour fixé, en continuant de jour en jour jusqu'à ce que l'enquête soit close de part et d'autre.

"895. L'enquête d'une partie peut être déclarée close sitôt qu'elle cesse de produire ses preuves.

"897. Les témoignages doivent être consignés par écrit, dans les causes mises devant la cour supérieure ou devant la cour de circuit appelable, à moins que les parties n'en conviennent autrement ; et dans ce dernier cas, il doit en être pris des notes, qui sont déposées dans le dossier pour en faire partie et qui sont considérées comme des preuves produites dans la cause.

"897. L'enquête étant close de part et d'autre, la cause peut être inscrite sur le rôle pour audition au mérite, le jour juridique suivant sans qu'il soit nécessaire d'en donner avis ; mais si elle est inscrite pour tout autre jour, avis en doit être donné à la partie adverse.

"898. Le jugement peut être rendu pendant les termes ou en dehors d'iceux. Il est exécutoire huit jours après qu'il a été prononcé.

Toutefois, le délai d'expulsion, dans les actions mentionnées au premier paragraphe de l'article 887, reste à la discrétion du tribunal.

899. Les délais, quant à l'assignation et aux plaidoiries, s'appliquent aussi à toute intervention, opposition ou autres procédures incidentes de même nature.

900. Les brefs d'assignation, de

saisie, d'exécution et de possession, sont adressés aux officiers ordinaires du tribunal, de la même manière que tous autres brefs de même nature et par eux exécutés.

2. Le présent acte deviendra en vigueur le premier septembre, mil huit cent quatre vingt huit et ne s'appliquera qu'aux actions intentées à partir de cette date.

CORSETS CROMPTON.

La fabrication d'un corset fournit réellement un sujet d'études très intéressantes et mériterait bien une visite à la manufacture. — Avant que l'ouvrier ait complété ce petit accessoire qui est si utile pour donner à nos femmes leur forme élégante, il faut le faire passer par quatorze opérations différentes. On commence par le coupage, fait sur des tables de 75 pieds de long, sur lesquelles on étend en quarante huit épaisseurs l'étoffe qui forme la partie principale du corset. Sur cette étoffe on place les patrons et le coupege est fait par des hommes au moyen d'instruments d'une trempe aussi fine qu'un rasoir et de beaucoup plus de durée. Les pièces coupées sont passées à la salle de pique et ensuite aux autres salles où les opérations se succèdent jusqu'à l'achèvement complet du corset.

Une des plus intéressantes est le moulage qui se fait sur des formes en fer chauffées à la vapeur et sur lesquelles le corset demeure attaché jusqu'à ce qu'il soit prêt à mettre en vente. Le brochage est aussi très intéressant. Les dessins sont tous écos du cerveau d'un seul homme qui emploie une délicate petite machine de fabrication française ressemblant un peu à une machine à coudre, mais d'un travail plus compliqué et plus délicat. Il est vraiment curieux de voir l'habileté et la rapidité avec laquelle cet homme travaille, sans parler de la fécondité apparemment inépuisable de son génie inventif. Et la rapidité avec laquelle les jeunes ouvrières suivent les patrons dessinés par lui n'est guère moins remarquable.

LE PRIX DU CABLE

Un certain nombre de lecteurs, en dehors certainement du commerce du fromage, nous demandent quelques explications sur les prix que nous cotons par le cable à Liverpool.

Ainsi nous disait un de nos abonnés, ce matin, le cable est aujourd'hui à 46 sh. qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire qu'à Liverpool le fromage de choix est coté 46 shillings sterling par 112 livres.

La livre sterling variant généralement entre \$4.84 et \$4.86, cela veut dire que le fromage bon choix, vaut à Liverpool, en prenant \$4.85, comme valeur moyenne de la livre sterling, \$9.95 les 100 lbs ou 2 \$5,100c la livre.

Pour faire ce calcul nos abonnés n'auront qu'à multiplier le prix du cable par 241 valeur en centins du shilling sterling et à diviser par 112.

Pour avoir le prix du fromage à la fabrique, les fabricants devront tenir compte.

10. Du coût du fret du point de

fabrication au port d'embarquement.
 20. Du coût du fret et de l'assurance maritime.
 30. De la commission de l'exportateur.
 40. Du coût de la manutention des boîtes.
 50. De la déperdition du poids dans le voyage.
 60. De l'intérêt de l'argent pendant le temps qui s'écoule entre la vente à la fabrique et la vente à Liverpool.

Aux Fromagers et Beurriers.

N. F. BEDARD

MARCHANT A COMMISSION

DE

PRODUITS DE FERME ET PROVISIONS

ET

Fournitures de Fromagerie

7 RUE WILLIAM

MONTREAL.

Fournitures de toutes sortes pour Fromageries, telles que :

Coton Annato, Extrait de Présure, etc.
 Moules et Presses au complet, Machine à faire les boîtes et tous autres matériaux à l'usage des Fromageries.

Sollicite la consignment de toutes sortes de Produits Agricoles.

Fromage, Beurre et Œufs, une spécialité, placés aux prix les plus avantageux. 12 Juin 1888.

Z. LIMOGES

Marchand de Provisions

135 rue des Commissaires

Entre les rues St-Gabriel et St-Jean-Baptiste

MONTREAL.

Beurre, Fromage et Œufs placés aux prix les plus avantageux.

Sollicite la consignment de toutes sortes de Produits Agricoles. 1er Juin 1888—1a

La Banque du Peuple

DIVIDENDE NO. 104.

Les actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un dividende semi-annuel de TROIS pour cent pour les derniers six mois a été déclaré sur le capital actions et sera payable au bureaux de la Banque le ou après le LUNDI, le 3 SEPTEMBRE prochain.

Le Livre de Transport sera fermé du 15 au 31 Août inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction.

J. S. BOUSQUET, Caissier.

Montréal, 3 Août 1888.

M. AZARIE BRODEUR

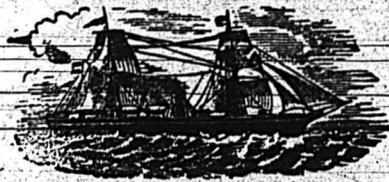
Le tailleur si bien connu de l'établissement de Messieurs Dupuis Frères, rappelle à ses nombreux amis qu'il continue à travailler pour la clientèle privée, en même temps que pour celle du magasin.

S'adresser au

NO. 1571 RUE STE-CATHERINE

Magasin de MM. Dupuis Frères

juillet 1888.



Ligne Beaver

La Ligne de Steamers de la

CANADA SHIPPING CO'Y

ENTRE

MONTREAL ET LIVERPOOL

Comprend les vapeurs en fer de première classe, construits sur la Clyde, à machines puissantes dont les noms suivent :

Lake Ontario, Capt. H. Campbell, 5300 ton.
 Lake Superior, Capt. Wm. Stewart, 5000 ton.
 Lake Huron, Capt. M. H. Trimmer, 4100 ton.
 Lake Winnipeg, Capt. P. D. Murray, 3300 ton.
 Lake Nepigon, Capt. F. Carey, 2300 ton.

Ces vapeurs correspondent à Montréal par trains directs avec tous les points du Canada, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et des Etats-Unis, pour lesquels on délivre des billets d'entier parcours.

Ces vapeurs sont construits en compartiments étanches et d'une force de résistance spéciale pour le service de l'Atlantique-Nord. Les plus parfaits aménagements ont été faits pour assurer le confort et l'aise des passagers. Les cabines des passagers de première classe sont grandes et bien aérées. L'entrepont est pourvu de hamacs en toile du dernier modèle, est bien ventilé, et chauffé à la vapeur. Chaque vapeur a son médecin à bord, il y a aussi des femmes de chambre pour le service des dames et des enfants.

PRIX DU PASSAGE.

SALON—\$40, \$50 et \$60. Aller et retour \$80, \$90 et \$110, suivant le vapeur et l'aménagement. Les prix de \$40 et de \$50 ne valent que par le vapeur "Nepigon."

INTERMEDIAIRE—\$30. Aller et retour, \$60.

ENTREPONT—\$20. Aller et retour, \$40.

Pour fret et renseignements, s'adresser : à Belfast, à A. A. Watt, Custom House Square; à Queenstown, à N. G. Seymour & Cie; à Liverpool, à R. W. ROBERTS, 21 Water Street; à Québec, à H. H. Sewell, 125 rue St-Pierre.

H. E. MURRAY,

Gérant Général,

1 Carré de la Douane, Montréal.

Ligne THOMSON



SERVICE DE LA MEDITERRANEE

Le S. S. Dracona, ou autre vapeur de la Ligne est désigné pour charger aux Ports de la Méditerranée pour Halifax, Québec et Montréal, commençant le ou vers le 1er septembre à Patras, arrêtant à Marseille, Tarragone, Denia, Malaga, et Cadix; et autres Ports. Un Second Vapour de la Ligne suivra, à peu près quinze jours plus tard.

Les deux vapeurs arrêteront à Patras, Denia et Malaga, mais un de ces vapeurs seulement arrêtera aux autres Ports.

SERVICE DE BORDEAUX ET CHARENTE

Le S. S. Avlona, ou autre vapeur de la Ligne est désigné pour charger à Bordeaux et Charente pour Halifax, Québec et Montréal, le ou vers le 15 septembre.

Des Connaissements Directs seront accordés via Bordeaux pour tout chargement d'Oporto.

Les cargaisons pour Québec seront déchargées directement à Québec à l'arrivée des vapeurs.

Connaissements directs accordés à tous les Ports pour tous les Endroits en Canada et des Etats du Ouest.

Nous voudrions particulièrement diriger l'attention des Importateurs à l'importante Economie qui serait certainement effectuée dans l'Assurance, le Temps et la Condition de la Cargaison par ces vapeurs si favorablement connus, les capitaines desquels Entendent Parfaitement l'Arrimage et le Transport des Produits de la Méditerranée, ayant été pour des années dans ce commerce, et en ayant fait une spécialité.

Pour le fret ou autre information, veuillez faire application à MM. Wm THOMPSON & FILS, Dundee, Ecosse, ou aux Agents aux Ports de Chargements, ou à

ROBERT REFORD & CIE.,

23 et 25 rue St-Sacrement.

Montréal, 3 août 1888—2m

DEMENAGEMENT.

MORIN & CIE

ET

L. E. MORIN JR. & CIE

Ont transporté leur place d'affaires aux Nos

28 & 30 RUE ST-DIZIER

(Bâtisse des Sœurs de l'Hôtel-Dieu)

18 mai 1888.

Téléphone No. 562

ALF. GUENETTE

Agent d'Immeubles, Propriétés et Terrains à vendre. Argent prêté, etc.

No 1614, RUE NOTRE-DAME

Résidence: 227, Avenue Laval

MONTREAL.

Thomas J. Potter

ENCANTEUR

Vente d'Immeubles, de Mobiliers, Marchandises, Stocks de Faillite, Etc.

No. 181 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

30 mars 1888—1a

R. K. THOMAS

Agent d'Immeubles et de Placements

30 RUE ST-JEAN.

Batisse Waddell Coin de la rue Notre-Dame

TELEPHONE No. 699. MONTREAL

Se charge du louage des maisons de la collection des toyers.

24 février 1888—1a

WILLIAM H. ARNTON

Encans d'Immeubles et Ventes aux Enchères pour le commerce d'Epicerie, Marchandises Sèches, Fonds de commerce en bloc, Ventes pour le compte des Assureurs de toutes sortes de marchandises, etc.

Bureaux et Salles de Ventes

1747 Rue Notre-Dame

Evaluations d'Immeubles faites de la façon la plus consciencieuse, donnant un rapport exact de la valeur marchande, sans aucune exagération.

On se charge aussi de ventes privées et de la négociation d'emprunts sur hypothèque ou autre garantie. 24 février 1888—1a

Marcotte et Ecrement

Encanteurs et Agents de Prêts et d'Immeubles.

95 St-Jacques, Montréal

MM. Marcotte & Ecrement, sont les seuls encanteurs reconnus par le commerce à Montréal, pour transiger les affaires de banque, etc., dans les meilleurs termes. 22 nov. 1887—1a

Spécialités bien connues et en bonne demande

Castor-Fluid de Gray

Une huile délicate pour les cheveux.

SAPONACEOUS DENTIFRICE DE GRAY

Poudre dentaire antiseptique.

DENTAL PEARLINE DE GRAY

Dentifrice liquide, très rafraichissant.

Chloralyne de GRAY

Pour le mal aux dents.

Les pharmaciens et droguistes pourront s'approvisionner dans toutes les maisons de gros de Montréal.

Seul fabricant.

HENRY R. GRAY,

Chimiste,

144 St. Laurent, Montréal.

Chas. Desmarteau

COMPTABLE

AUDITEUR ET COMMISSAIRE

1608, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

Spécialité: Règlement des affaires de faillite

REVUE IMMOBILIERE

Les enregistrements dans les deux divisions de la cité ont été très peu nombreux cette semaine; les ventes ont peu d'importance au point de vue du mouvement de la propriété foncière; sauf peut-être une vente de terrain sur le carré Papineau et d'une propriété au coin de la rue St-Dominique et de la rue Vitré, pour la partie Est; d'un terrain sur la rue Tupper vendu à \$1.25 le pied, et de 4 maisons rue Osborne vendues \$14,450.

Dans les quartiers récemment annexés l'activité est plus considérable. A St-Jean-Baptiste, il se vend des lots à bâtir, et quelques propriétés bâties ont été vendues à Hochelaga, à St-Gabriel et à St-Henri.

Voici les totaux des prix de ventes enregistrées par quartiers:

Quartier Ste Marie.....	\$8,525.00
" St Jacques.....
" St Louis.....	10,250.00
" St-Laurent.....
" St Antoine.....	22,719.00
" St Anne.....	275.00
" St Jean Baptiste....	3,862.50
" Hochelaga.....	1,700.00
" St Gabriel.....	1,300.00
Mile End.....	2,500.00
Côte St-Louis.....	4,200.00
Ste Cunégonde.....
Ville St Henri.....	2,136.00
Cote St Paul.....
Côte St Antoine.....	8,167.65
Total.....	65,635.15
Semaine précédente.....	\$120,777.36
Ventes antérieures.....	4,457,329.79
Depuis le 1er janvier.....	\$4,643,742.30

Il n'y a rien de remarquable non plus ni dans le montant des prêts hypothécaires ni dans les taux d'intérêts qui restent à peu de choses près ceux de la semaine précédente.

Voici les totaux par catégories de prêteurs:

Cies de prêt.....	\$ 7,614
Cies d'assurances.....	15,000
Autres corporations.....	4,000
Successions.....
Particuliers.....	20,510
Total.....	\$47,124
Semaine précédente.....	101,653
Semaines antérieures.....	2,430,253
Depuis le 1er janvier.....	\$ 2,579,030

VENTES ENREGISTREES

Pendant la semaine terminée le 4 août 1888.

MONTREAL-EST

Quartier Ste-Marie.

Carré Papineau.—Lot 233 quartier Ste Marie, terrain 72.6 x 99; vendu à Geo. Jos Neville, prix \$8,300.00.

Ruelle Fullum.—Lot 1551, quartier Ste Marie, terrain 32.6 x 50, vacant, ruelle Fullum; vendu à Téléphore H. Laganière, prix \$225.

Quartier St-Louis

Rue Drolet.—Lot 902-100 B. quartier St Louis, terrain 21 x 74, cottage en pierre et brique, rue Drolet; vendu à Lucien Benoit, prix \$3,750.

Rue St Laurent.—Lot 1009, quartier St Louis, terrain 20 x 67, maison en bois et brique à l'arrière du lot 601 et 603 rue St Laurent; vendu à J. O. Villeneuve, prix \$500.

Rue St Dominique.—Lot 68, quartier St Louis, terrain 45 x 68, maison en brique à 2 étages coin des rues Vitré et St Dominique; vendu à Patrick Cuddy, prix \$6,000.

MONTREAL OUEST.

Quartier St-Antoine.

Rue Ste Genevieve et Belmont. Lots 1112-2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, quartier St-Antoine, terrains vacants 20 x 85 chacun; vendu à Mme Ve James Dakers, prix \$6,000.

Rue Tupper.—Partie S. O. du lot 1653-S-4, quartier St-Antoine, terrain vacant 23.6 x 66; vendu à Melle Susan Smardon, prix \$2,269.

Rue Osborne.—Lot 598, quartier St-Antoine, terrain 75 x 80, 4 maisons en pierre et brique à 2 étages, Nos 97, 99, 101 et 103 rue Osborne; vendue à Hugh A. Bain, prix \$14,450.

Quartier Ste. Anne.

Rue St François.—La 1/2 S. E. du lot 918, quartier Ste Anne, terrain vacant 20 x 80; vendu à Alphonse Gardin, prix \$275.

HOCHELAGA

Quartier St-Jean-Baptiste.

Rue des Erables.—Lots 10-129 quartier St-Jean-Baptiste, terrain vacant 24 x 94; vendu à Israël Robillard, prix \$400.

Rue Rachel.—Lots 8-57 et 58 quartier St-Jean-Baptiste, terrains 24 x 100 chacun, maison en bois et brique rue Rachel; vendus à la Montreal Loan and Mortgage Co, prix \$2,000.

Rue Rivard.—Lot 15-330 et partie de 15-329, terrain vacant 25 x 72 rue Rivard, vendus à Godefroy Jobin, prix \$312.50.

Avenue Laval.—Lots 15-1239 et 1240 quartier St-Jean-Baptiste, terrains 20x72 chacun vacants; vendus à Venant Desormiers dit-Cusson, prix \$600.

Avenue Laval.—Lot 15-1238 quartier St-Jean-Baptiste, terrain vacant 20 x 72; vendu à Rémi Champagne, prix \$300.

Rue Pantaléon.—Lots 75 et 78 quartier St-Jean-Baptiste, terrains 18 x 37.06 chacun; vendus à Charles Lenoir, prix \$250.

Quartier Hochelaga

Rue St-Michel.—Lot 54-54 quartier Hochelaga, terrain vacant 25 x 100; vendu à la Fabrique de la paroisse de la Nativité de la Sainte Vierge, prix \$100.

Rue Désery.—Partie du lot 72 quartier Hochelaga, maison en bois et brique; vendu à Jos. I. Monast, prix \$1,600.

Quartier St. Gabriel.

Rue Cherrier.—Lot 3368-A-21, quartier St-Gabriel, terrain vacant 26x78 rue Cherrier vendu à Henry H. Stone prix \$162.

Rue King.—Lots 3336-1 et 2, 3335-6 et 7, 3337-2, 3334-6 et 7, 3338-1, 3337-3 et 3338-4, quartier St-Gabriel, deux terrains vacants de 26 x 78 chacun; vendu à Bernard Connaughton, prix \$327.20.

Rue King.—Lots 3336-A-21, 3370-125, 3387-1, 3388-2, 3336-A-20, et 3370-126, 3388-3, 3336-A-19 et 3370-124, quartier Saint-Gabriel, trois terrains vacants de 26 x 78 chacun, rue King; vendus à Joseph Wilson, prix \$490.80

Rue King.—Lots 3336-A-18 et 3370-123, St-Gabriel, terrain 26 x 78, vacant rue King; vendu à Henry Kaith, prix \$163.60.

Rue King.—Partie Ouest du lot No. 3389-21, quartier St-Gabriel, terrain irrégulier, rue King; vendu à Gilbert Tremblay, prix \$130.50.

Rue St-Charles.—Lot 2527, quartier St-Gabriel, terrain 40 x 100, maison etc, rue St-Charles; vendu à Pierre I. Cantara, prix \$1250.

Rue Bourgeois.—Lot 3192 paroisse de Montréal, quartier St-Gabriel, terrain 20 x 88, maison en bois et brique; vendu à Charles Costigan, prix \$1300.

Mile End

Rue Robin.—Lot No. 189, Côte St-Louis, terrain 42-02 en front 48 en arrière par 70-04, rue Robin; vendu à Jos. Boucher fils, prix \$400.

Rue St-Dominique.—Lot 130-5 village de Mile End, terrain vacant 40 x 83; vendu à Léonard Bastien, prix \$400.

Rue St-Dominique.—La 1/2 N. O. du lot 150-5 village de Mile End, terrain vacant 20 x 83; vendue à Joseph Henripin, prix \$200.

Rue St-Dominique.—La 1/2 S. E. du lot 130-5 village de Mile End, terrain vacant 20 x 83; vendu à Alcide Paquette, prix \$200.

Rue Stuart.—Lot 137-229 village de Mile End, terrain 42.6 x 75, maison en bois; vendu à J. A. H. Paquette et à Marie L. J. A. Paquette, prix \$500.

Rue St-Laurent.—Lot 66 village de Mile End, terrain 40 x 85, maison en bois et brique; vendu à Mme F. X. Desjardins, prix \$1200.

Côte St. Louis

Rue Berri.—Lot 162-5 Côte St-Louis, terrain vacant 22 x 75, rue Berri vendu à James Richardson & uxors, prix \$200.

Rue Berri.—Lots 162-82 à 85, terrain 22 x 75 chacun, bloc de maisons en bois et brique vendus à William Higgins, prix \$4,000.

Ste. Cunégonde

Rue Albert.—Lots 781 à 788 paroisse de Montréal, Ste-Cunégonde Bloc de terrain, 232-02 sur la rue Albert, 197 en arrière et 90 environ de profondeur; vendus à J. A. I. Craig et L. A. Craig, prix \$8274 (40c. le pied).

Rue St-Jacques.—Lot 847, paroisse de Montréal, Ste-Cunégonde, terrain 28 x 99 dans une ligne et 106 dans l'autre ligne vendu à Mme veuve David Ouellette, prix \$1266 (40c. le pied).

Rue St-Jacques.—Lot 846, paroisse de Montréal, Ste-Cunégonde, terrain 28x106 dans une ligne et 113 dans l'autre; vendu à Damase Legault, prix \$1350 (40c. le pied).

St Henri

Rue Notre-Dame.—Lot 1708 paroisse de Montréal, ville St Henri, terrain irrégulier, maison en bois rue Notre-Dame; vendu à Antoine St Germain, prix \$1450 (par le shérif).

Rue Ste Marguerite.—Partie du lot 1781, paroisse de Montréal, ville St Henri, terrain irrégulier 4732 pieds de superficie; vendu à Louis Rielle, prix \$1250.

Rue St-Jacques.—Partie des lots 1151 et 1152, paroisse de Montréal, ville St-Henri terrain 49-5 x 44-9, vacant vendu à Louis Dupocas, prix \$1476.10.

Rue Projette.—Lot 1705-23, paroisse de Montréal, ville St. Henri, terrain vacant 20 x 92, vendu à Pierre Collin, prix \$250.

Rue Turgeon.—Lot 1980, paroisse de Montréal, ville St. Henri, terrain 37.06 x 84 maison en bois, vendu à la Cie de Prêt et de Crédit Fonciers, prix \$410 (par le shérif).

Côte St-Paul.

Lots 3520-5 et 6, paroisse de Montréal, Côte St Paul; vendus à L. Lonciaux prix \$560.

Côte St-Antoine

Lots 375-33 et 34, paroisse de Montréal Côte St Antoine, Elm Avenue 28 x 110 chacun; vendus à John Philips, prix \$2078.92.

Lot 220-44, paroisse de Montréal, Côte St Antoine, terrain 50 x 105; vendu à Jos Roger, prix \$641.62.

Lot 279-3 paroisse de Montréal, chemin de la Côte St-Antoine, 50 x 188, villa, etc; vendu à Mme Wm McCoy, prix \$5362.50.

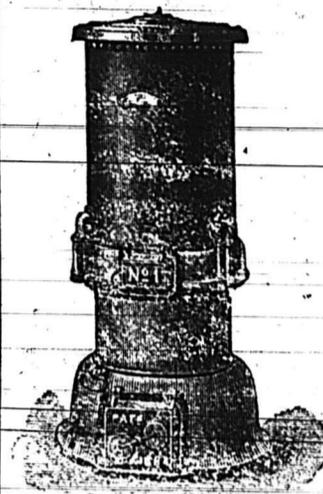
Lots 230-29 et 30 paroisse de Montréal, terrains 44 x 154 chacun; vendus à Geo. Tuck, John A. Simpson et Robert M. Simpson, prix \$1638.48.

Le 1/2 indivis de partie du lot 1534 paroisse de Montréal; vendu à la succession Ed. Mackay, prix \$1166.67.

CHAUFFEZ VOTRE MAISON A L'EAU CHAUDE

AVEC LE

CALORIFERE "MANNY"



Cet appareil est le plus élégant, le plus commode, le plus durable et le plus économique.

La Bouilloire est faite d'ACIER LAMINE; ductile, malléable, élastique, et ne se brise jamais par contraction ou expansion.

L'acier, en vertu de l'intime cohésion de ses molécules, est non seulement le plus dur et le plus fort des métaux, mais il est aussi un des meilleurs conducteurs de la chaleur.

Nous lui donnons la préférence dans la construction de nos Bouilloires, parce qu'il transmet à l'eau de la manière la plus efficace toute la chaleur du foyer, et que ses qualités flexibles sont à l'épreuve de ruptures spontanées ou d'explosion.

Les surfaces chauffantes de notre Bouilloire, étant toutes synoptiquement opposées aux rayons du foyer, elles s'emparent promptement du calorique, pour le transmettre presque en totalité à l'eau de l'intérieur, c'est en raison de cet arrangement que notre Bouilloire chauffe extrêmement vite, et si fort que les personnes les plus compétentes en sont toutes étonnées.

La chaleur de notre Bouilloire est tout à fait saine; elle est recommandée par les meilleurs médecins et les hygiénistes les plus distingués.

Demandez notre catalogue illustré, ainsi que notre liste de certificats et références.

L'Association Hydro-Calorique

No. 1608 RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL

13 juillet 1888—la

PROPRIETES A VENDRE

A VENTE PRIVÉE

R. K. THOMAS.

- Lots à bâtir rue Crescent, 75c le pied.
- do rue Bishop, 75 à 80c.
- do coin rue Dorchester, \$1.50.
- do rue Drummond, \$1.00.
- do rue de la Montagne, \$1.00.
- do rue St-Mathieu, 94 pied de profondeur, 80c.
- Lots à bâtir, propriété Torrance, 65 à 70c
- do rue des Seigneurs, Cherry Hill, 65,000 pieds.
- Lots à bâtir rue Dorchester 151,000 pieds.
- Saint-Anne, Lots sur la rivière.
- Rue Mackay, Résidence \$16,000.
- Rue Bishop, Maison Double \$15,000.
- Rue St-Mathieu, Cottages \$6,000.
- Rue St-Mathieu, Cottages \$7,000.
- Rue Craig, Coin, 3 maisons \$10,000.
- St-Lambert, Cottage double.



AVIS

— AUX —

Corporations Commerciales.

L'attention des corporations commerciales est attirée à la section suivante de l'acte de la province de Québec, 51 Vict., Chap. 11.

Section 6.—Le ou avant le premier jour de mai de chaque année, toute corporation commerciale faisant affaires dans la province de Québec doit, sans attendre d'avis ou de demande à cet effet de la part du gouvernement, transmettre en double, au trésorier de la province un état détaillé dans lequel sont indiqués, en autant que requis, en vue de la perception de ces taxes, par la partie de l'article 3 consacrée à chaque classe de corporations commerciales, le nom de la corporation, sa nature, le chiffre de son capital versé, le nombre et la situation de tous et chacun de ses bureaux, places d'affaires, agences, stations, usines et ateliers, et dans le cas de compagnies de chemins de fer et de tramway, le nombre de milles en opération dans la province.

À la même date, chaque année, toute personne agissant comme courtier pour une ou des compagnies d'assurance maritime qui ne font pas d'affaires d'assurance dans la province, et qui n'ont pas de bureau ou place d'affaires doit faire rapport du nombre et de la situation de ses bureaux ou place d'affaires, ainsi que du nom et de la nature de chacune des compagnies au nom desquelles il fait des affaires d'assurance.

Chaque année aussi, le ou avant le premier jour de mai, toute personne ou société faisant des affaires sous un nom corporatif sans être constituée en corporation, doit prévenir du fait le trésorier de la province, et cela sans attendre d'avis ou de la demande de la part du gouvernement, et de manière à satisfaire le gouvernement qu'il n'existe pas de charte.

Pour l'année 1888 l'état détaillé requis par cet article doit être transmis le ou avant le premier août prochain.

Par ordre

H. T. MACHIN, Asst. Trés. P. Q.

Département du trésor, Québec, 26 juillet 1888.

LA CIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA

ANDREW ROBERTSON, W. F. SISE
Président. Vice-président.
P. SLATER, Secrétaire-Trésorier.

Bureau principal à Montréal.

Cette compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$10 et au-dessus. Ces instruments sont protégés par les brevets qui possèdent la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations, et pourront se servir, des lignes principales aux prix des abonnés.

La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications télégraphiques, avec le bureau de télégraphe le plus proche, ou encore construira des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier leurs résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à fabriquer toutes sortes d'appareils électriques.

Pour détails complets s'adresser au bureau de la compagnie à Montréal.

HETU & HETU

NOTAIRES

30, RUE SAINT-JACQUES.

Administration de successions, etc. Prêts sur hypothèques, placements de premier ordre. Sténographe et comptable attachés au bureau.—Téléphone No 1014.

Pour impressions commerciales, s'adresser à A. T. LÉPINE & CIE, 13 rue Ste-Thérèse.

Société Vinicole
298 rue Dorchester
MONTREAL.

Loterie Nationale

CLASSE D.

Tirages, le troisième mercredi de chaque mois.

Le 15^{me} tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 15 Août 1888

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

\$50,000.00

\$100 LE BILLET

Nomenclature des lots

1 Immeuble.....de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....de 2,000	2,000
1 Immeuble.....de 1,000	1,000
4 Immeubles.....de 500	2,000
30 Immeubles.....de 300	9,000
30 Ameublements.....de 200	6,000
60 Ameublements.....de 100	6,000
200 Montres d'or.....de 50	10,000
1,000 Montres d'argent.....de 10	10,000
1,000 Services de toilette.....de 5	5,000
2,007 lots valant.....	\$50,000

Le secrétaire,

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: 19, rue St-Jacques

MONTREAL, CANADA.

N. B.—L'administration de la Loterie attire l'attention de ces clients sur les importants changements opérés dans la nomenclature des lots et les informe en même temps qu'elle discontinue la Deuxième Série (Billets de 25 cts.)

J. H. BERNARD

ARCHITECTE

GLENORA BUILDING

No. 1886 Rue NOTRE-DAME, MONTREAL.

Elevateur: 3e p'ancher, chambres 4 et 6. 18 août 1888—1a

BRAIS & TERROUX

Courtiers et Agents de Change

117 rue St-François-Xavier MONTREAL 18 mai 1888.

LUCIEN BENOIT

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, etc.

Moulure, Plinthes, Sculpture, Cintres, Doreure, Tournage et Découpage.

Moulin à Scier et à Raboter:

No. 50 Carre Papineau MONTREAL

Autels, Chaires, Chemins de Croix, et tout objet servant surtout au décor d'églises seront exécutés avec soin comme par le passé.

28 ANNÉES D'EXPERIENCE

CHARTRAND & BISSON

Couvreurs en Gravois

BUREAU:

147 St-Chs-Borromée MONTREAL.

Tout ouvrage garanti.

Réparations exécutées avec soin et promptitude.

1 déc. 87—1a



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Peinture, Huile, Vernis, Mastic, Verres à Vitres, Pinceaux, Etoupe, Coaltar, Teinture, Médecines patentées, etc., etc.

259 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL

G. BERLINGUET

Entrepreneur Sculpteur

288 Rue Craig, MONTREAL

Se charge de toutes espèces de travaux en Sculpture, Décors pour Eglises, Autels, Chaires, Edifices, etc. Spécialité de Plâtres d'Escaliers. Modèles pour le Plâtre et la Fonte exécutés à court délai. 23 mars 1888.

Félix Ménard & Cie.,

Entrepreneurs, Sculpteurs et Modéleurs

No. 27, rue Vitré,

MONTREAL.

Spécialités de Travaux d'Eglise comme Autels, Chaires, etc. Modèles pour la Fonte et la Plâtre, etc.

J. D. BAKER

No. 6 rue Hermine

MONTREAL

Dessinateur, Modeleur et Manufacturier d'Ornements en Plâtre pour Plafonds, Murailles, etc., etc.

Estimations fournies. PRIX MODÉRÉS. 2 mars 1888.

JEAN LETOURNEUX

(Fils de C. H. LeTourneux)

IMPORTATIONS GÉNÉRALES

Coutellerie et Clouterie, Fer en Barres, Ferronneries et Quincailleries Fines en tous genres, Etrilles Françaises modèles spéciaux de M. Vor de Pruines, maître de forges; Peinture, Pétrole, Mastic, etc.

287 et 289 RUE ST-PAUL, MONTREAL

BUREAU:

No. 8 Rue ST-GABRIEL

9 mars 1888—1a

C. H. LETOURNEUX. C. LETOURNEUX J. LETOURNEUX.

LeTourneux Fils & Cie

Marchands Ferronniers

ENSEIGNE DE L'ENCLUME

261, 263 & 265 RUE ST-PAUL

MONTREAL.

J. A. WALKER & Cie

Ferronneries pour Constructions

EN GROS ET DETAIL.

Fournitures pour Meubliers,

Outils, etc.

234 ST-JACQUES ET

543 CRAIG,

MONTREAL

PIERRE DEMERS

MARCHAND DE

Ferronneries, Fer en Barre et Chârbon, Peinture, Huile, Vernis, Pinceaux, Vitres, Mastic, etc., ainsi que toutes sortes de Bois et Garniture de Voituree.

Enseigne de la Grande Hache 2191 rue Notre-Dame

18 mars 1888—1a MONTREAL

FAUCHER & FILS

IMPORTATEURS DE

Fournitures pour Carrossiers et Forgerons, telles que Fer en Barres, Acier, Peinture, Vernis, etc.

796 a 802 RUE CRAIG

Téléphone No. 576. MONTREAL. 2 mars 1888.

-B. MANTHA. O. LAURENCE.

J.-B. MANTHA & CIE.

Moulins à blanchir et embouvetter

Fabrique de Portes et Chassis, Moulures, Plinthes, etc.

10, 12, 14 & 16 RUE ST-CHS-BORROMÉE MONTREAL

PLANTE & DUBUC

Entrepreneurs-Maçons

ELIE PLANTE. ARTHUR DUBUC.

SPECIALITE

D'Edifices Publics, Eglises, Usines, etc. 312 rue des Allemands

F. N. VEZINA

VERCHERES

Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Plinthes, Moulures, Tournages, etc.

MEUBLES DE TOUTES SORTES

Bois Préparé et Lrut.

Moulins à Blanchir et Embouvetter

Spécialité pour les Constructions.

(ETABLI EN 1869)

Miller Bros. et Mitchell

FABRICANTS

d'Appareils Ascenseurs

DE TOUTES SORTES.

LES MEILLEURS

Ascenseurs de Sureté

A la main, à vapeur ou par pouvoir hydraulique.

Pour Hôtels, Entrepôts, Magasins, Manufactures, etc.

ELEVATEURS pour résidences privées.

ELEVATEURS A PLATEAUX faits d'après les méthodes les plus sûres et les plus améliorées.

ENGINS A ELEVER pour les mines, les carrières, etc., simples de forme et condensés, absolument durables.

GRUES à la main ou à la vapeur, d'après les derniers modèles, pour les carrières et pour les constructeurs.

Demandez prix et descriptions à

MILLER BRO. & MITCHELL

MONTREAL, CANADA.

18 mai 1888—1a

SCIERIE DE MONTREAL

107 rue St-Patrice, Edouard St-Gabriel.

JOHN OSTELL

FONDEE EN 1861

Marchand de Bois de Sciage et Fabricant de Portes, Chassis, Corniches, Plinthes, Moulures, Meubles, Madriers, Planches, Colombages, etc.

Un grand assortiment de Bois Durs, Hêtre, Frêne, Cerisier, Orme, etc.

1er avril 1888—1a

The Henderson Lumber Co

(LIMITED)

Scieries à Vapeur et Fabrique de Boites d'Emballage.

MOULINS:

Roxton Falls, P.Q. et Montréal.

CLOS 130 RUE ST-CONSTANT

Clos Principal, Moulins et Bureaux: 344 rue William, Montréal

Bois de Sciage

ET DE

Charpente

Téléphone

1033a

BUREAU

PRINCIPAL

Coin des Rues

Craig et St-Denis

En face du Carré Viger

Dupre Freres

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

834 RUE STE-CATHERINE

Près de la rue Fullum - Montréal

Toujours en main:—Pin, Epinette, Pruche Bois blanc, Bois embouveté de toute épaisseur, Bardeaux sciés et fendus, Lattes, Moulures et Bois de Charpente. 27 avril 1888—1a

THIBOBEAU & BOURDON

No. 1203 RUE STE-CATHERINE

Coin de la rue Papineau, MONTREAL

Ont constamment en mains une quantité considérable de

Bois de Sciage Sec

Qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. 4 mai 1888. Téléphone No. 1711.

Marbrerie Canadienne

Autels et Fonts-baptismaux.

Granit, Marbre et Pierre de toutes sortes.

Monuments Funéraires en tous genres.

Riches Devants de Cheminées

En Marbre de Couleur importées d'Europe.

Carrelage en Marbre et Mosaïque, etc.

CINTRAT & McNEIL

MARBRIERS-SCULPTEURS

205, rue de la Montagne, coin de la rue Osborne, Montréal.

N. B.—Prière aux intéressés de passer à notre magasin avant d'aller ailleurs.

NOS CELEBRES FEUILLES d'ALUMINE

acier étamées en Plomb pour COUVERTURES que nous avons introduites et placées il y a sept ans sur la couverture de la Sacristie de Rigaud, ont été reconnues comme le matériel à couverture le plus économique et le meilleur au monde. La première année que nous avons introduit ces plaques les ventes ont été de 50 boîtes; les ventes de l'année dernière ont été de 7,500 boîtes. Pour les prix et renseignements, s'adresser à

C. C. SNOWDON & CIE.,

8 juin 1888—6m

507 r. St-Paul, Montréal.

NOS PRIX COURANTS

BOIS DE SERVICE

Pin.	6 à 16 pieds,	le M.	\$11 00	12 00
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds,	le M.	\$11 00	12 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"	12 00	00 00
1 pouce shipping cull sidings	"	"	15 00	00 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"	00 00	18 00
1 pouce qualité marchande	"	"	20 00	30 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"	25 00	35 00
1 pouce mill cull, strip, etc.	"	"	8 00	00 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"	10 00	00 00
1 pouce mill cull sidings	"	"	10 00	00 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"	11 00	00 00
3 pouces mill cull	"	"	8 00	10 00
Epinette.					
1 pouces cull	5 à 9 pouces	"	9 00	10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	"	"	10 00	11 00
3 pouces mill cull,	"	"	9 00	10 00
1, 1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	"	"	12 50	13 50
Pruche.					
2 et 3 pouces	"	"	9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	"	"	10 00	00 00
Lattes—1ère qualité	"	"	2 00	00 00
" 2e	"	"	1 70	00 00
Bardeaux pin XXX	16 pouces	"	2 90	00 00
" XX	"	"	2 40	00 00
" X	"	"	1 50	00 00
" 1ère qualité	18 pouces	"	3 00	00 00
" 2e	"	"	1 75	00 00
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	"	2 90	00 00
" XX	"	"	2 40	00 00
" X	"	"	1 50	00 00
Bardeaux pruche marchande	"	"	2 20	00 00
Charpente en pin					
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	"	"	16 00	00 00
de 25 à 30 " " " "	"	"	18 00	00 00
de 31 à 35 " " " "	"	"	21 00	00 00
de 16 à 24 " —3 x 12 à 3 x 14	"	"	18 00	00 00
de 25 à 30 " " " "	"	"	20 00	00 00
de 31 à 35 " " " "	"	"	22 00	00 00
Bois carré—pin					
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carré	"	"	17 00	00 00
de 25 à 30 " " " "	"	"	19 00	00 00
de 31 à 25 " " " "	"	"	21 00	00 00
de 16 à 24 " —de 12 à 14 pouces carré	"	"	19 00	00 00
de 25 à 30 " " " "	"	"	21 00	00 00
de 31 à 35 " " " "	"	"	23 00	00 00
Charpente en pruche					
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	"	"	15 00	00 00
Charpente en épinette	"	"	18 00	00 00
" en épinette rouge	"	"	25 00	30 00

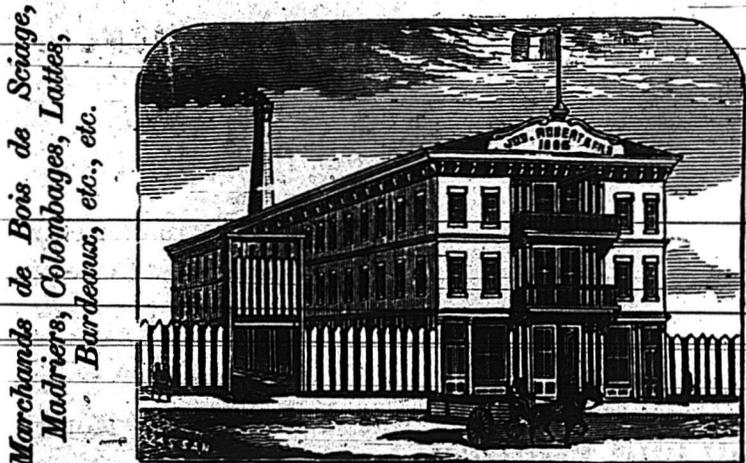
BOIS DURS

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	20 à 230
Cèdre rouge 1 pouce	"	3 1/2 à 9c
Noyer noir 1 à 4 pouces	"	5 à 10c
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	"	12 à 13c
Cerisier 1 à 4 pouces	"	7 1/2 à 9c
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	18 00 à 20 00
Merisier 1 à 4 pouces	"	18 00 à 20 00
Merisier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	"	20 00 à 00 00
Erable 1 à 2 pouces	"	25 00 à 28 00
Orme 1 à 3 pouces	"	20 00 à 22 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	"	25 00 à 28 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	"	35 00 à 38 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	"	15 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces	"	18 00 à 25 00
Plaquage (veneers) :			
Uni,	par 100 pieds	80c
Français,	la feuille	10 à 20c
Américain,	"	15 à 20c
Erable piqué,	le pied	00 à 3c
Noyer noir ondé,	"	05 à 5c
Acajou (mahogany)	"	00 à 03c

JOS. ROBERT. J. C. ROBERT. AUG. ROBERT

Clos : No. 1077 Notre-Dame, Est.

JOS. ROBERT & FILS



Manufacture : 93 à 99 Chemin Papineau
TELEPHONE No. 879 B. MONTREAL

James Shearer Shearer & Brown

MANUFACTURIER DE
PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES
ET MARCHAND DE TOUTES SORTES DE
Bois de Service, brute et blanchi et passé à la chaudière, Lattes, Bardeaux, Clapboards, etc.

MANUFACTURIERS DE
BOIS DE CHARPENTE
EN
Pin, Pruche, Epinette blanche et rouge, Chêne, Cèdre, etc.

172 Rue Shearer MONTREAL.
30 mars 1888—1a

119 Rue Shearer MONTREAL.
30 mars 1888—1a

BOURGOUIN & THIBAUT
MARCHANDS DE BOIS
COURS AU BASSIN DU CANAL.
Bureau : Coin des rues St-Jacques et Lusignan
MONTREAL.
Scieries à Vapeur à Wndovr, Ont.
TELEPHONE 1124.

STATE & BANNAN
Plombiers et Hygienistes pratiques, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur
103, RUE BLEURY, MONTREAL.

Appareils de Chauffage | Fournaies à air chaud | Appareils hygiéniques
Vapeur et eau chaude: Doublures pour Poêles | Egouts en fonte, etc.

Tuyaux d'Egouts en Grès, Appareils de Ventilation.
Couvertures en Ardoise, Métal ou Gravois.

10 août 1888.

ALEX. DUPUY & CIE.
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
Blanchi et embouveté
En gros et en détail.
1336, Ontario et coin, Craig et St-Ignace
MONTREAL.

RICHARD READY
Marchand de Bois de Service
BOIS DURS ET MOUS
BUREAU ET CLOS :
154 rue St. Constant
TELEPHONE No. 1553 MONTREAL
24 février 1888—1a

JOSEPH PAQUETTE
MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis, Jalousies, Architraves
Mouleurs de tous genres, et toute espèce de travaux à la pièce
Bureau : 286, rue Craig
Fabrique : 12 à 22, RUE PERTHUIS
MONTREAL.

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
92, rue Sanguinet
MONTREAL
CLOS : Coin des rues Sanguinet
Dorchester
TELEPHONE No 106.

T. Prefontaine
MARCHAND DE
Bois de sciage
ET MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis, Mouleurs,
ETC., ETC.
Coin des rues Vinet et Canal,
MONTREAL.
A. ROUSSEAU Ingénieur et A. C. MATHER Propriétaires
La Compagnie de Ponts en fer
BUREAUX ET ATELIERS
RUE ONTARIO, HOCHELAGA

BASSIN WELLINGTON
En face des bureaux du Grand Tronc.
Téléphone No 1404.
Bois de Service
Le soussigné dont l'établissement est situé
Coin des rues Vitré et des Allemands
EN ARRIERE DU DRILL SHED
a constamment en mains des Bois Francs de toutes sortes tels que :
Acajou, Noyer Noir, Cèdre Rouge, Frêne, Merisier, Bois Blanc, Cotonnier, Erable, Cerisier, Orme, Chêne, etc., de toutes les épaisseurs.
EUGENE MALO
Coin des rues Vitré et des Allemands
MONTREAL

NOS PRIX COURANTS

MÉTAUX.		\$ c.	\$ c.
Cuivre, Lingots.....	par lb	0 18	0 20
" en feuille.....		0 26	0 27½
Etain, lingots.....		0 22½	0 24
" barres.....		0 23	0 25
Plomb :			
Saumons.....	par lb	0 04½	0 05
Barres.....		0 05½	0 06
Feuilles.....		0 06½	0 07
De chasse.....		0 06½	0 00
Tuyau.....	par 100 lbs	5 25	5 75
Zinc :			
Lingots, Spelter.....	par lb	0 05	0 05½
Feuilles, No. 8.....		0 05½	0 06½
Acier :			
A ressort.....	par 100 lbs	2 80	3 00
A lisse.....		2 50	2 75
Américain.....		5 50	6 00
A bandage.....		2 75	3 00
A pince.....		3 00	3 25
Fondu.....	par lb	0 12	0 13
Poule, ordinaire.....		0 00	0 07
De mécanicien.....		0 00	0 04
Fontes :			
Siemens.....		18 00	18 50
Coltness.....		19 00	19 50
Calder.....		18 50	19 00
Langlois.....		18 50	19 00
Summerlee.....		18 50	19 00
Gartsherrrie.....		18 25	18 75
Glengarnock.....		00 00	00 00
Carnbroe.....		00 00	00 00
Eglinton.....		17 50	18 00
Fer en barres :			
Ordinaire.....	par 100 lbs	2 00	2 10
Affiné.....		2 30	2 35
De Suède.....		4 25	0 00
De Norvège.....		4 00	0 00
Lowmoor.....		6 50	0 00
" en verge.....		0 09	0 10
Feuillard à cercler p. 100 lbs		2 25	2 35
" Double.....		2 25	2 35
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.			
Fers à cheval :			
Ordinaires.....	p. 100 lbs	3 50	0 00
En acier.....		0 00	0 00
Fers à repasser.....		0 00	3 50
Fiches : Coupées, toutes dimensions.....			
Pressées, do.....	p. 100 lbs	3 15	3 75
" 7-16.....		3 90	0 00
" 5-16.....		3 90	0 00
" 5-16.....		4 25	0 00
" 5-16.....		4 50	0 00
" 5-16.....		4 75	0 00
Fil de fer :			
Poli, de No. 0 à No. 6,	par 100 lbs.	2 25	2 35
Fil de laiton, à collets.....	p. lb	0 35	0 40
Fontes Malléables.....		0 09	0 10
Enclumes.....		0 10½	0 11
Charnières :			
T. et " Strap".....	p. lb	0 05½	0 05½
" Straps" et Gonds			
filées.....		0 04	0 05
CLOUS, ETC.			
Clous coupés à chaud :			
De 3 à 6 pos., p. 100 lbs.		2.70	
" 2½ à 2½ "		2.95	
" 2 à 2½ "		3.20	
" 1½ à 1½ "		3.20	
" 1½ pouce "		3.70	
Clous coupés à froid :			
De 1½ à 1½ pos., p. 100 lbs.		3.30	
" 1½ pouce "		3.80	
Clous à finir par 133 lbs :			
1 pouce.....		6.00	
1½ ".....		5.20	
1½ ".....		4.80	
1½ ".....		4.65	
2 ".....		4.20	
Clous à quart par 100 livres :			
1 pouce.....		5.30	
1½ ".....		4.90	
1½ ".....		4.60	
Clous à river par 100 livres :			
1 pouce.....			
1½ ".....			
1½ à 1½ ".....			
2 ".....			
2½ ".....			
2½ à 3 ".....			
Filières et Coussinets :			
listes.....	Escompte.	30	pour cent
Paravals-mères, (Taper taps)			
	Escompte,	30	"
Laines, râpes et tiers-points :			
1ère qualité, escompte...		50	"
2me qualité, ".....		50	"
Mèches de tarière, escompte.		50	"
Tarrières.....		33½	"
Vit. à bois, escompte.		47½	"
Boulons à voitures, esc.....		60	"
Boulons à bandage.....		50	"
Boulons à lisses.....		65	"

TÔLE		
Noire, Nos 10 à 20, p. lb.....		0.02½
" " 21 à 24 ".....		0.02½
" " 26 à 27, par 100 lbs.....		2.90
" " 28 p. lb.....		0.03
Galvanisée, No 24 ".....		0.05 à 0.07½
" " 26 ".....		0.05½ à 0.07½
" " 28 ".....		0.05½ à 0.07½
Etamée, No 24, 72x30 ".....		0.08½
" " 26 ".....		0.08½
" " 28, 84x36 p. 100 lbs.....		0.08½
Russie, Nos 8, 9 et 10, p. lb.....		0.12
Canada, par boîte.....		2.40 à 2.50
FERBLANC		
Coke I C par boîte.....		4.25
Charbon de bois IC p. boîte.....		4.50
" " IX ".....		5.75
Pour chaque X additionnel extra		1.25
Charbon de bois D.C.		
Charbon de bois I C Bradley. 5 90 à 6 00		
TUYAUX.		
Tuyaux en grès :		
4 pouces par longueur de 3 pieds		0 40
8 " " ".....		0 50
9 " " ".....		0 70
12 " " ".....		1 15
15 " " ".....		1 75
18 " " ".....		2 25
Coudes ronds :		
4 pouces chacun.....		0 75
6 " " ".....		1 00
9 " " ".....		1 75
12 " " ".....		2 50
Tuyaux de réduction :		
6 x 4 pouces chacun.....		1 40
9 x 6 " ".....		1 90
12 x 9 " ".....		2 75
Connection simple carrée ou fausse équerre :		
4 x 4 pouces chacun.....		0 90
6 x 4 " ".....		1 50
6 x 6 " ".....		1 50
9 x 6 " ".....		2 10
9 x 9 " ".....		2 10
12 x 9 " ".....		3 00
12 x 12 " ".....		3 00
Connection double, carrée ou fausse équerre :		
4 x 4 pouces chacun.....		1 40
6 x 4 " ".....		1 90
6 x 6 " ".....		1 90
9 x 6 " ".....		2 75
9 x 9 " ".....		2 75
12 x 9 " ".....		4 00
12 x 12 " ".....		4 00
Siphon.		
	simple	double
4 pouces.....	1 40	2 00
6 ".....	1 90	2 75
9 ".....	2 75	3 30
12 ".....	4 00	6 00
Tuyaux à cheminée.		
9 pouces, par pied.....		0 18
12 ".....		0 25
Ciments.		
Ciment de Portland.....		2 50 2 75
" Romain.....		2 75 3 00
" de Québec.....		1 50 1 75
Plâtre calciné.....		0 00 2 00
PLÂTRE POUR LA TERRE		
Plâtre par 5 brls.....	p. brl	1 10
" 10 brls et plus.....		1 05
" 50 barils à 90 barils.....		1 00
BRIQUES		
De Montréal.....	\$00.00 à \$8.00	
Du Bord de l'eau.....	5.00 à 6.00	
Réfractaires.....	21.00 à 25.00	
PEINTURES		
Blanc de plomb pur, par baril de		
25 à 100 lbs.....		6.00
" No 1.....		5.00
" " 2.....		4.00
" " 3.....		3.50
Blanc de plomb sec.....		5.50
Rouge de Paris (Red Lead).....		5.00
Rouge de Venise (Anglais).....		1.75
Ocre jaune.....		1.65
Blanc de Céruse.....		0.65
Huile de lin crue.....		0.00 à 0.54
" " bouillie.....		0.00 à 0.67
Ess. de Térébenthine.....		0.54 à 0.60
VERRES À VITRES		
United — 14 x 25.....		1.40 à 1.50
" 26 x 40.....		1.50 " 1.60
" 41 x 50.....		3.50 " "
" 51 x 60.....		3.75 " "
" 61 x 70.....		4.00 " "
" 71 x 80.....		4.50 " "
" 81 x 85.....		
" 86 x 90.....		
" 91 x 95.....		
" 96 x 100.....		

RAOUL DUFRESNE

SEUL MANUFACTURIER CANADIEN-FRANÇAIS DE

PEINTURES.

M. A. FRAPPIER, Agent de M. Dufresne, a transporté son Bureau du No. 32 rue St-Sulpice, au spacieux magasin

No. 537b RUE CRAIG

Entre les rues St-Urbain et St-Charles-Borromée

Où l'on trouvera un assortiment complet de Blanc de Plomb " Marque Pacific," les meilleures Peintures à l'Huile et au Japon (noirs et couleurs pour voitures, une spécialité), Peintures préparées de toutes sortes.

Importateur de Couleurs Sèches, Huiles, Térébenthine, Vernis de toutes qualités, Vitres, Pinceaux, Matériel d'Artistes, etc., etc.

Manufacture : BEDFORD, QUE.

R. DUFRESNE, Propriétaire. A. FRAPPIER, Agent, Montréal. 15 février 1888—1a Téléphone No. 1380

E.D. COLLERET



IMPORTATEUR DE TUYAUX D'EGOUTS ET DE DRAINAGE

Ciments, Briques à Feu, Terre à Feu, Doublures en Tuile pour Cheminées, Têtes de Cheminées, etc.

Aussi un assortiment complet de Ferronneries, Peintures, Huiles, Mastic, Vitres, etc.

3,000 quarts Ciment Portland en mains; tout genre d'Outillage et Matériaux pour Constructeurs; les Tuyaux d'Égouts sont de fabrication écossaise.

No. 102 RUE MCGILL

DEPOTS DE TUYAUX ET CIMENTS :

No. 393 rue Craig, coin de la rue Sanguinet

MONTREAL.

W. & F. P. CURRIE & CO., A. F. BELLEAU & CIE.,

100 Grey Nun Street

MONTREAL, Importers of

Drain Pipes-Scotch, Portland Cement,

CHIMNEY TOPS, ROMAN CEMENT,

VENT LININGS, CANADA CEMENT,

FLUE COVERS, WATER LIME,

FIRE BRICKS, FIRE CLAY,

PLASTER OF PARIS, BORAX,

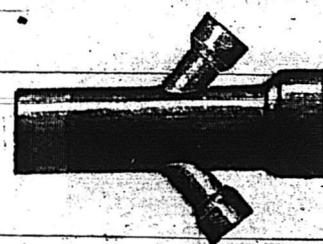
Whiting, China Clay.

—MANUFACTURERS OF—

BESSEMER STEEL, SOFA, CHAIR & BED SPRINGS

19 mars 1888.

TUYAUX D'EGOUTS



Terre à Feu, Briques Réfractaires, Brique à Feu, Ciment de Portland, Ciment Romain, Ciment du Canada, Tuyaux de Cheminées, Tête de Cheminées, Plâtre de Paris, Blanc de Céruse, Huile de Charbon, etc.

A. BRENNER

Coin de la Rue Lagouchière

No. 50 rue Bleury

Téléphone 356. MONTREAL.

8 avril 1888.

IMPORTATEURS DE

Quincailleries, Coutelleries, Outils de Menuiserie, Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Etc., Etc., Etc.

1544 RUE STE-CATHERINE

Une visite est sollicitée.

1er janvier 1888—1a

EDWARD CAVANAGH

Importateur et Marchand de

Ferronneries et Quincailleries, Outils, Verres à Vitres, Peintures, Huiles, Vernis, etc.

Spécialité de Ferronneries pour Construction et Ameublement.

2547, 2549, 2551 et 2553

Rue Notre-Dame, Montréal

Téléphone No. 1076.

16 mars 1888.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Bois de service.—Il n'y a encore aucun changement dans les prix de bois depuis la hausse que nous avons annoncée il y a quelques semaines. Les ventes en ce moment sont faibles, surtout pour la ville, mais il y a perspective d'un automne plus actif. Les entrepreneurs sont plus surs de leurs prix et les propriétaires moins effrayés de la hausse possible des matériaux.

Briques, ciment, etc.—La brique se vend aux mêmes prix; il y en a en abondance et il n'est pas probable qu'elle vienne aussi rare que l'hiver dernier.

La brique à feu est sans changement ainsi que les ciments. Le plâtre vaut encore \$2,00 par lots.

Fers, ferronneries et quincaillerie.—Il n'y a aucun changement dans les ferronneries; ont remarqué cependant une tendance à la baisse dans les ustensiles en cuivre ou partie en cuivre. La hausse de 25 0/0 qui avait été faite cet hiver au moment où le cuivre montait, était un peu trop forte et une célèbre maison des Etats-Unis ne vend plus qu'à 5 0/0 au-dessus des anciens prix.

Les clous valent toujours \$2.70 à 4 mois.

Huiles, etc.—On signale une tendance à la faiblesse dans l'huile de lin bouillie; cependant nous ne pouvons pas encore baisser nos prix. Les peintures sont tranquilles et soutenues.

Les verres à vitres valent de \$1.40 à \$1.50 pour les deux premières coupes par 50 boîtes, au détail c'est \$1.50 à \$1.60.

Main d'œuvre.—La main-d'œuvre se paie au prix ordinaire; mais il y a bon nombre d'ouvriers qui cherchent de l'emploi et l'offre est plus considérable que la demande.

PERMIS DE CONSTRUIRE

No. 178.—Quartier St Louis, rue Ste Famille; réparation de bâtisses, un étage de plus, etc.

Quartier St Antoine, rue Ste Famille; une bâtisse à un logement de 22 x 100 à 8 étages et soubassement, murs en brique couverture plate en gravois. Propriétaire M. Ritchée, F. X. Maillot maçon, A. Gauthier, briquetier.

179.—Quartier Ste Anne, rue Notre-Dame, une maison à 2 logements et une bâtisse pour l'emmagasinage, de 41 x 60 à 3 étages, murs en pierre et brique, couverture plate et marsarde en ardoise et gravois. Propriétaire A. S. & W. H. Masterman, N. Lortie & fils architectes, P. Dansereau, maçon, T. Jacob charpentier. Coût probable \$10,000.

180.—Quartier St Jacques, rue Notre-Dame, une cuisine et chambre de 20 x 12 à 2 étages, murs en bois et brique, couverture plate en métal. C. T. Viau propriétaire. Coût probable \$900.

Une boutique de 30 x 102 à 4 étages, murs en brique, couverture plate en composition. Viau & Frères propriétaire. Coût probable \$6000.

181.—Quartier Ste Marie rue Dorchester, une maison, deux logements, de 30.8 x 28 à 2 1/2 étages, murs en pierre et brique couverture en tôle et ardoise. John Duncan propriétaire. Coût probable \$3000.

182.—Quartier St Louis, rue Sanguinet, une maison à trois logements, de 28 x 35 à 3 étages, murs en brique, couverture en ciment. Joseph Monette propriétaire. Pierre Couvrette charpentier. Coût probable \$2,300.

183.—Quartier St Jacques, rue Rivard, une maison, deux logements de 40 x 32 à 2 étages, murs bois et brique, couverture plate en métal. J. T. R. Loranger propriétaire, Major et Major maçons. Coût probable \$2000.

Chassis, Portes, Jalousies, Moulures, Escaliers, etc.

WM. RUTHERFORD & Fils

MANUFACTURIERS, ENTREPRENEURS & MARCHANDS DE BOIS

Ouvrage de Menuiserie et Fabrique de Boîtes d'Emballage, etc.

Moulins à Scier et à Blanchir :

85 à 95 AVENUE ATWATER, MONTREAL.

Les COUVERTURES en FEUTRE

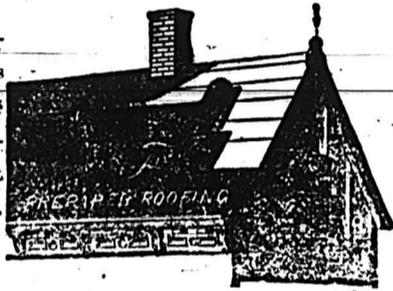
(TROIS EPAISSEURS)

POSÉS PAR

TOWLE & MICHAUD

Et peinturés avec leur célèbre Peinture à l'épreuve du feu et de l'eau, sont garantis pour dix ans.

Ce mode de Couvertures augmente tous les jours, il est considéré comme le plus économique, le plus durable et spécialement adapté à notre climat.



Tous ceux qui ont fait poser de ces Toits ou qui se sont servis de la célèbre Peinture "VICTORIA" pour les Toits les recommandent hautement.

Les soussignés ne se servent que du célèbre Feutre (3 épaisseurs) de T. NEW, de New-York, et qui après avoir été saturé et préparé par eux en font le matériel à couverture le plus avantageux comme le plus économique.

TOWLE & MICHAUD

Couvreurs et Fabricants de la Peinture à Couverture "Victoria" à l'épreuve de l'eau et du feu.

Les Toits plats ou inclinés que nous couvrons en Feutre de laine et peinturons avec notre Peinture Victoria, sont garantis pour dix ans.

Notre Peinture Victoria est supérieure à toute autre pour les couvertures en ferblanc, en tôle et en bardeaux. Elle ne s'écaille pas, rends les toits imperméables, n'est pas affectée par le froid ou la chaleur et est la plus économique.

BUREAU: No. 767 RUE CRAIG

TELEPHONE 1018

Fabrique: 220 Avenue Delorimier

juin 1888. MONTREAL.

Ed. Painchaud

Peintre-Décorateur

(Ancien élève de M. NAPOLEON BOURASSA) Se chargera de toutes sortes de travaux en peintures à des prix modérés.

ATELIERS :

3136 Rue Notre-Dame, Ste-Cunégonde 25 mai 1888—1a

PAUZE & LAMOUCHE

Peintres de Maisons et d'Enseignes

Décorateurs, Imitateurs, Tapisiers, Blanchisseurs, Vitriers, 1734 rue Ste-Catherine MONTREAL

Une attention spéciale sera donnée à tous les ouvrages ci-haut mentionnés 20 avril 1888—1a

O. M. LAVOIE

Peintre-Décorateur

Peintre de Maisons, d'Enseignes, de Rideaux, de Chassis, Imitations de Faux Bois en tout genre, Tapisier, Vitrier, etc.

1631 rue Notre-Dame

Téléphone 1238. MONTREAL 9 mars 1888.

L. N. DENIS

PEINTRE ET DECORATEUR

319, rue St-Laurent.

Assortiment complet de

Peintures, Tapisseries, Ferronneries, etc., etc.

ARCHITECTES

TELEPHONE 696 | ELEVATEUR

Boîte bureau de poste 1414.

PERRAULT & MESNARD

ARCHITECTES

11 et 17, Côte de la PLACE DARMES

M. PERRAULT. | A. MESNARD Téléphone privé, 1650

J. B. RESTHER et FILS

ARCHITECTES

61, RUE ST-JACQUES,

MONTREAL.

22 nov 1887—1a

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

Ingénieur Civil et Arpenteur

61, rue St. Jacques

Se charge de plans de ponts, aqueducs égouts, de tracés de chemins de fer et routes d'arpentages publics et particuliers, de mandes de brevets d'invention, etc. TELEPHONE No. 1800.

Daoust & Gendron

Architectes

No 15, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

1 déc. 87—1a

Jos. A. Mathieu

ARCHITECTE

Mesureur et Evalueur

150 RUE WOLFE

Estimés et plans fournis sur demande.

JOS. A. MERCIER

ARCHITECTE

Spécialité pour Mesurage et Evaluation

1778, RUE STE-CATHERINE.

ENTREPRENEURS

Peltier & Bernard

ENTREPRENEURS ET BRIQUETIERS

Bureau: 136a, Rue des Allemands

Briqueterie à Urton, P. Q.

PIERRE DIDIER

ENTREPRENEUR

CHARPENTIER ET MENUISIER

No. 96 rue Cherrier, Montréal

22 nov 1887—1a

FÉLIX BOISMENU

Arbitrages, Evaluations

BUREAU :

No 85, RUE SAINT-JACQUES

Résidence : 235, RUE ST-DENIS

Bourgoin & Cadieux

CONSTRUCTEURS DE BATIMENTS

Estimés, évaluations de propriétés, et arbitrage d'incendies.

BUREAUX ET ATELIERS :

286, Saint-Charles-Borromée

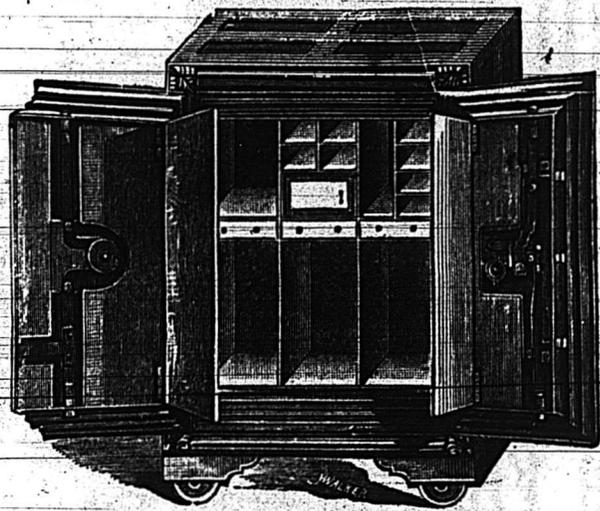
22 nov 1887—1a

1838. ETABLIE DEPUIS 50 ANS. 1888.
Montreal Safe and Lock Works

C. D. EDWARDS & FILS

FABRICANTS DE

Système de verrous intérieurs



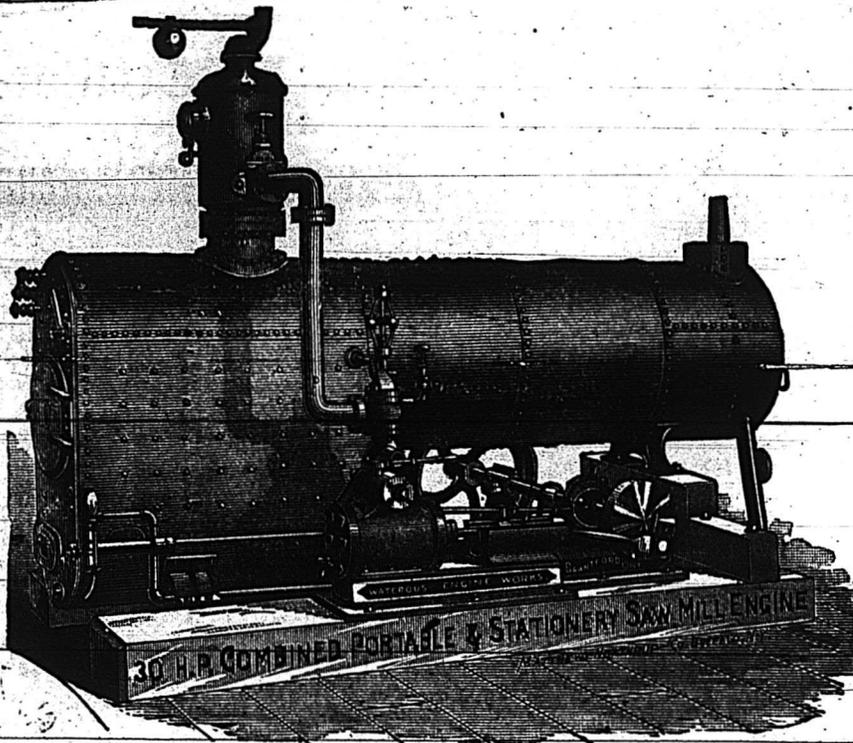
Serrures à Combinaison

Coffres-Forts à l'Épreuve du Feu

— AUSSI —

*Coffres-forts à l'épreuve des voleurs, Coffres-forts de bijoutiers,
 Coffres-forts de banquiers, Coffres-forts de messagers,
 Portes de fer pour routes, Doublures de routes,
 Serrures à combinaison pour banques et Coffres-forts.*

Bureaux : 305 rue St-Jacques. Ateliers : 621 rue Lagachetiere.
 11 mai 1888. MONTREAL, P.Q.



W. H. OLIVE.

MACHINES! MACHINES!

Ayant fait des arrangements avec les principaux Constructeurs de Machines du Canada, je suis en position de recevoir les commandes pour toutes sortes de Machines, aux plus bas prix des fabricants.

LISEZ LA LISTE :

Engins et Bouilloires, Scieries, Moulins à Farines, Machines à Bardeaux, Machines à lattes, Roues hydrauliques, Pompes à vapeur, Scies circulaires. Soufflets Volants d'épuisement, Ascenseurs brevetés à chaîne, Affûteurs de scies, Swage pour scies, Machines à refendre, Machines à planer, Machines à tenons, à moulures, Machine à percer, Scies à ruban, Tables pour scies, Tours à tourner le bois, Machines à brique, Arbres de couche et de transmission. Poulies, Hangers, Courroies Gaudy, Cuir, Caoutchouc et Coton, Rivets brevetés pour courroies, Outillage de tous genres pour travailler le fer.

Agence pour la vente des Machines de la Compagnie Waterous, comprenant : Engins Champions inexplosibles, sur roues ; Scieries portatives Champions inexplosibles ; Scieries Champions fixes ; Moulins à farines, à moulée et à hacher le fourrage ; Etablissements complets de Battage à vapeur.

On reçoit des commandes et on passe contrat pour Scieries ou Moulins à farine complets, montés par des ouvriers expérimentés et compétents.

On reçoit aussi des commandes pour Machines d'occasion.

On sollicite la correspondance et les commandes par la malle recevront la plus prompte exécution. On enverra des catalogues à toute adresse fournie.

Adresser : Boîte 1347 B. P. ou aux Bureaux et Entrepôts, 305 rue St-Jacques.

W. H. OLIVE, Agent de Manufactures

La New York Life Insurance Co

AU 1er JANVIER 1887

Actif comptant.....	\$75,421,452.00
Surplus.....	15,549,419.00
Revenu annuel.....	19,330,408.00
Nouveaux risques pris.....	85,178,294.00
Total des risques courants.....	304,373,540.00

DAVID BURKE, Agent général pour le Canada, Montréal

Les personnes ayant du tact et de l'expérience peuvent se faire une excellente position, sans capital, en devenant agents de la "NEW-YORK-LIFE INSURANCE COMPANY." Les personnes instruites, quoique sans expérience, peuvent facilement acquérir les connaissances nécessaires au succès.

S'adresser pour le département français à

T. S. MICHAUD, Agent général.

THIBAudeau, BELIVEAU & ARCHAMBAULT

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES

Françaises, Anglaises et Américaines.

ASSORTIMENT VARIÉ! PRIX RÉDUITS

No. 241 RUE SAINT-PAUL

Et 1 RUE ST-VINCENT, MONTREAL.

9 mars 1888. — 1^a

A. DELMON & CIE
BORDEAUX

La maison A. DELMON & CIE se recommande au commerce ainsi qu'aux amateurs de Vins naturels du Médoc pour la bonne qualité de ses Vins rouges et blancs, le choix de ses crus, ainsi que pour ses Cognacs vieux.

VINS.

BON ORDINAIRE DE TABLE (corsé, bouquet développé) depuis \$1.10 le gallon suivant année en fûts de 25 gallons ou en caisse de 12 bouteilles en ajoutant l'embouteillage.

GRANDS CRUS du Médoc depuis \$1.50 le gallon.

GRENACHE des Clos St-Vincent, France (spécialité de la maison) délicieux vin de dessert.

Les qualités toni-nutritives et reconstituantes de ce vin en ont fait admettre l'emploi comme vin médicinal et pour les préparations pharmaceutiques en France, Allemagne, Belgique, Hollande, etc.

Authenticité et pureté garantie sur facture.

Depuis \$1.75 le gallon suivant l'année en petits fûts de 5, 10 ou 20 gallons, ou en caisses de 12 bouteilles.

N.B.—Conditions spéciales pour MM. les Médecins et Pharmaciens.

CHAMPAGNE.

CREME DE ROSES depuis \$12 la douzaine.

Spécialité de **VIN DE MESSE** à un prix exceptionnel.

Madère, Muscat, Porto, Serry, Marsala, depuis \$2 le gallon en petits fûts de 5 à 10 gallons ou en caisses de 12 bouteilles.

COGNACS vieux depuis \$3 le gallon en petits fûts.

Caisses de 25 bouteilles assorties pour pique-niques ou séjour à la campagne à \$17 la caisse.

Termes habituels du commerce. Envoi franco d'échantillons sur demande.

Adresser les ordres à

A. BERTIN,

Agent Général pour le Canada,

243 rue St-Antoine, Montréal.

8 juin 1888.

GVE TOIRAY-MAURIN

FABRICANT DES ENCRE SUPERIEURES :

Cette Encre d'un noir très intense en écrivant se recommande aux comptables par sa fluidité. Elle n'oxyde pas les plumes métalliques et ne dépose jamais.



Cette Encre très fluide et d'une jolie nuance violette en écrivant devient de suite très noire. Elle est la seule qui produise de bonnes copies plus d'un an après l'écriture.

AZULINE

Encre Bleu-noir fixe.— Cette Encre d'une jolie nuance bleue claire en écrivant, tourne rapidement au noir parfait, sans jamais subir de décoloration.

Encres de couleurs, Colles liquides et Cires à cacheter.

J. B. ROLLAND & FILS,

Seuls Agents au Canada.

8 juin 1888.